

# Érfi

## ÉTUDE DES RELATIONS FAMILIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES

Enquête 2<sup>ème</sup> vague  
Octobre à novembre 2008



*Instruction de collecte*





# SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION .....</b>	<b>5</b>
UN PROJET EUROPEEN .....	5
<i>Un cadre international</i> .....	5
OBJECTIFS .....	6
<i>Trois ans après, on recommence. Pourquoi ?</i> .....	6
HISTORIQUE .....	7
<i>Des personnes déjà interrogées en 2005 : le suivi entre 2005 et 2008</i> .....	7
<i>Qui finance cette enquête ?</i> .....	8
<i>Résultats et publications</i> .....	8
<b>DÉROULEMENT .....</b>	<b>10</b>
CALENDRIER .....	10
CHAMP ET ECHANTILLON .....	10
SPECIFICITES .....	10
<i>Trois ans après, on recommence. Comment ?</i> .....	10
PROTOCOLE DE L'ENQUETE .....	11
<i>Le mode de passation des entretiens</i> .....	11
<i>Comment savoir qui a été interrogé en 2005 ?</i> .....	12
<i>La personne à interroger</i> .....	12
<i>Que faire en cas de refus du répondant de 2005 ?</i> .....	12
<i>Que faire en cas de déménagement (personne introuvable, NPAI, etc.) ?</i> .....	13
<i>Vous réceptionnez sur CAPI une nouvelle fiche-adresse provenant d'un déménagement ?</i> .....	14
<i>Que faire si les coordonnées de 2008 diffèrent de celles de Capi ?</i> .....	14
LISTE DES DOCUMENTS .....	15
LES CADEAUX .....	16
<b>QUESTIONNAIRES.....</b>	<b>17</b>
INSTRUCTIONS GENERALES .....	17
<i>La datation des événements</i> .....	17
<i>La fréquence des événements</i> .....	19
<i>La saisie des durées (heures et minutes)</i> .....	20
<i>Évaluation de certaines situations (notation de 0 à 10)</i> .....	21
<i>Des questions sur les intentions « dans les trois ans »</i> .....	22
<i>Indicateur de présence d'autres personnes au moment de l'entretien</i> .....	22
<i>Nationalité</i> .....	24
<i>Questions à choix multiples</i> .....	25
<i>Penser à vérifier la date de votre ordinateur</i> .....	25
<i>Penser à sauvegarder régulièrement les données</i> .....	25
DETAILS .....	25
<i>Ménage</i> .....	25
Membres du ménage : une définition spécifique .....	25
Situation des personnes : congé parental à temps plein, congé de paternité, de maternité... ..	26
Ménage : année d'occupation d'un logement indépendant .....	26
Nombre de pièces du logement .....	27
Avoir suivi des études au cours des 3 dernières années .....	27
Diplôme, niveau d'études .....	27
<i>Enfants</i> .....	27
Les modes de garde des enfants .....	27
La garde des enfants ne faisant pas partie du ménage .....	28
Description des enfants « cohabitants » .....	28
Descriptions des enfants « non cohabitants », « décédés », « beaux-enfants » et « petits- enfants » .....	28
<i>Conjoints</i> .....	29
Conjoint, partenaire, mari, femme (valable pour l'ensemble du questionnaire) .....	29
Lieux de rencontre .....	29
Quand la relation a-t-elle commencé à devenir « sérieuse » .....	30

Relation amoureuse stable.....	30
Activité du conjoint non cohabitant .....	30
Histoire conjugale passée .....	30
<i>Organisation du ménage et caractéristiques du couple .....</i>	<i>31</i>
La répartition des tâches domestiques .....	31
L'aide reçue pour la réalisation des tâches domestiques .....	31
Accords et désaccords entre conjoints : garder son avis pour soi.....	32
Accords et désaccords entre conjoints : finir par devenir violent.....	32
<i>Fécondité.....</i>	<i>32</i>
Les méthodes contraceptives.....	32
Les méthodes d'aide à la procréation .....	33
Intention d'adopter un enfant dans les trois ans .....	33
<i>Parents et foyer parental.....</i>	<i>34</i>
Le temps pour aller chez ses parents.....	34
Fréquence à laquelle on voit ses parents .....	34
Nombre de frères et sœurs du répondant.....	34
Vivre séparément de ses parents.....	34
Parfois, on ne s'intéresse qu'à un seul des parents : pourquoi ?.....	34
<i>Santé et bien-être.....</i>	<i>34</i>
Maladie chronique.....	34
Recevoir ou donner de l'aide pour « l'entretien personnel ».....	35
Parler de sa vie à quelqu'un .....	35
Bien-être et moral.....	35
<i>Grille professionnelle et d'éducation .....</i>	<i>36</i>
Quelles sont les situations à prendre en considération ?.....	36
Les autres informations à collecter .....	37
La datation des périodes .....	37
Comment sortir du tableau ? .....	38
Ordre de priorité des situations .....	39
Précisions concernant la définition de l'activité : .....	39
Définition des études et formations dans le « calendrier rétrospectif d'éducation » .....	41
<i>Activité et revenus de l'enquête.....</i>	<i>41</i>
Remarque préalable.....	41
Codage de la profession .....	41
Description de l'entreprise, etc.....	42
Travail à temps plein, travail à temps partiel : le cas des formations en alternance .....	42
Nombre d'heures de travail par semaine .....	42
<i>Activité et revenus du conjoint .....</i>	<i>42</i>
<i>Biens du ménage, revenus et héritage .....</i>	<i>42</i>
Micro-ordinateur .....	42
Impossibilité de payer une échéance .....	42
Possibilité de mettre de l'argent de côté.....	42
Aide sociale sous forme non financière.....	42
Avoir reçu des biens ou de l'argent.....	42
Revenus totaux du ménage.....	43
Transferts d'argent .....	43
<i>Valeurs et attitudes.....</i>	<i>43</i>
Principe général.....	43
<i>Fin de l'enquête.....</i>	<i>44</i>
Envoi des résultats de cette étude.....	44
Acceptation d'être interrogé de nouveau dans trois ans .....	44
REPLISSAGE DE LA FICHE DE SUIVI.....	45
<b>ANNEXES.....</b>	<b>47</b>
ANNEXE 1 - FICHE DE SUIVI .....	47
ANNEXE 2 - LES DIFFERENTES PARTIES DU QUESTIONNAIRE .....	49
ANNEXE 3 - CONTACTS .....	51
ANNEXE 4 - ARGUMENTAIRE .....	52
<b>OBSERVATIONS, REMARQUES .....</b>	<b>55</b>

# PRÉSENTATION

## Un projet européen

Enjeu :  
comprendre la  
singularité  
démographique  
de la France en  
Europe.

Les Françaises  
ont en  
moyenne leur  
premier enfant  
vers 27-28 ans  
et le second  
après 30 ans.

En matière démographique, la France partage avec le reste de l'Europe des traits communs, comme le vieillissement de sa population, mais elle se détache aussi par des comportements singuliers : un surcroît de naissances sur les décès, une croissance annuelle due seulement pour un tiers à l'immigration (alors que la plupart des pays voisins ne croissent que par elle), un taux de fécondité proche du seuil de remplacement des générations, une transition vers la vie adulte et un calendrier familial de plus en plus tardifs, des taux de cohabitation et de fécondité hors mariage très supérieurs à ceux de l'Europe méditerranéenne, tandis que l'activité salariée des femmes reste relativement élevée compte tenu du nombre d'enfants. Ces singularités attirent de plus en plus l'attention des chercheurs et des décideurs étrangers sur le cas français mais elles demeurent difficiles à expliquer.

Certes, la France pratique de longue date une politique d'aide à la famille fondée sur un système d'indemnités, d'allocations et d'allègements fiscaux, sans compter la mise à disposition précoce d'un bien public : l'école pré-élémentaire, fréquentée (c'est le record mondial) par 100 % des enfants de 3 ans et 35 % des enfants de 2 ans. Mais, si l'on connaît les effets redistributifs de ces mesures, il est plus difficile de démontrer leur effet sur la fécondité. Au-delà des montants alloués, la comparaison internationale doit mesurer le poids respectif de la famille, de l'État et du marché dans les domaines-clés : l'émancipation des jeunes et leur transition à l'âge adulte ; la couverture du risque maternité-enfance-famille par la protection sociale et son adaptation à la diversité des publics ; les modes de garde ; les transferts monétaires et non monétaires entre générations. Il faut mesurer aussi la sensibilité des intentions de mise en couple et de fécondité à une série de facteurs : chômage et précarité, santé, partage des activités domestiques et professionnelles entre conjoints, prégnance du familialisme (faut-il être marié pour avoir des enfants et rester à la maison pour les élever ?).

### Un cadre international

Pour avancer dans l'analyse des facteurs qui influent sur les comportements démographiques, il est nécessaire d'innover dans trois directions : la mise en place de comparaisons internationales aussi harmonisées que possible, la mise en relation des comportements individuels avec des données de contexte national (politiques familiales et sociales des différents pays, pratiques culturelles, etc.) et enfin le recours à des données de type longitudinal qui permettent de débrouiller le sens des causalités.

Ces trois idées-force ont présidé au lancement du programme *Generations and Gender* lancé en 2000 par la Commission européenne de l'Onu pour l'Europe (UNECE), à travers son unité spécialisée, la *Population Activities Unit* (PAU). Les principaux instituts européens de démographie ont pris part à ce programme d'enquêtes longitudinales en participant à la rédaction d'un questionnaire (en anglais) servant « de référence » pour chaque pays. Chacun l'a ensuite traduit dans sa langue, tout en restant le plus fidèle possible aux formulations initiales des questions afin de garantir la comparabilité internationale.

2005, 2008,  
2011 :  
Il est prévu  
d'interroger les  
mêmes  
répondants à  
trois reprises,  
chaque vague  
étant espacée  
de 3 ans.

Il est important de rester comparable avec les autres pays, mais aussi avec le questionnaire de la première vague (2005).

Ce cadre « contraignant » mais nécessaire à la réussite des ambitions longitudinales et comparatives du projet explique que dans le questionnaire Érfi, certaines questions paraissent parfois décalées ou formulées différemment de ce que l'on trouve dans d'autres enquêtes. Ceci explique aussi pourquoi certaines suggestions judicieuses (reformulation, ajout d'item, etc.) proposées par les enquêteurs lors des tests n'ont pas pu être prises en compte.

Plusieurs pays ont d'ores et déjà réalisé la première vague de l'enquête (Allemagne, Belgique (en cours), France, Italie, Pays-Bas ainsi que plusieurs pays de l'Est : Hongrie, Lituanie, Géorgie, Pologne, Rép. Tchèque, Russie, etc.), certains en sont au stade de la seconde interrogation (Allemagne, France, Hongrie, Russie).

## Objectifs

### Trois ans après, on recommence. Pourquoi ?

Les intentions exprimées en 2005 se sont-elles ou non réalisées ? Pourquoi ? La survenue d'événements familiaux (naissance, séparation, etc.) a-t-elle ou non influencé la vie des personnes (travail, etc.) ?

L'Ined et l'Insee se préparent aujourd'hui à réaliser la seconde vague de l'enquête Érfi (soit trois ans après la première).

L'un des principaux intérêts d'interroger de nouveau les répondants de 2005 réside dans le fait que l'on souhaite mieux comprendre les mécanismes qui mènent à la réalisation ou à l'ajournement des intentions que l'on peut avoir dans tel ou tel domaine. Ainsi, le questionnaire de la première vague (tout comme celui de la seconde, une troisième vague étant prévue dans trois ans) comportait un certain nombre de questions d'intentions à horizon « 3 ans ». On demandait par exemple : *avez-vous l'intention de déménager / de vous mettre en couple / de vous marier / de vous pacser / d'avoir un enfant / de cesser de travailler / de prendre votre retraite / de reprendre vos études / etc.* dans les 3 années à venir ? (oui, probablement, probablement pas, non). La réinterrogation des mêmes personnes 3 ans plus tard doit permettre de voir dans quelle mesure ces intentions se sont ou non réalisées et, en confrontant les situations des personnes en 2005 et en 2008, de mieux comprendre pourquoi. Une période de chômage peut par exemple expliquer la non réalisation d'un projet d'enfant et/ou, à l'inverse, expliquer un déménagement qui n'était pas envisagé.

En outre, certaines informations ne peuvent être recueillies de manière rétrospective. On ne peut demander aux personnes quels étaient leurs revenus il y a trois ans ni même ce qu'elles pensaient sur tel ou tel sujet. On courrait alors le risque d'avoir un discours biaisé car « reconstruit ». On peut par exemple avoir une opinion différente sur l'institution du mariage selon ce que l'on a soi-même vécu (les personnes ayant divorcé ne répondent pas de la même manière que celles n'ayant pas divorcé à la question « selon vous, le mariage est un lien qui ne devrait jamais être rompu » ou « le mariage est une institution dépassée »). Grâce à la seconde vague de l'enquête, on pourra pour la première fois relier les trajectoires familiales ou professionnelles au système de valeurs (par exemple, on pourra voir si les personnes qui pensaient en 2005 que « le mariage est un lien qui ne devrait jamais être rompu » ont moins souvent ou autant rompu leur union au cours des trois années qui ont suivi).

L'analyse longitudinale doit ainsi permettre de suivre précisément l'évolution des situations familiales, professionnelles, ou des opinions au fil du temps, en les resituant par rapport à différents événements de vie (naissance d'un enfant, rupture d'union, passage à la retraite, etc.).

## Historique

La France, représentée par l'Ined, l'Institut national d'études démographiques et l'Institut national de la statistique et des études économiques (l'Insee), a pris part à ce projet au travers de l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles »<sup>1</sup>.

### Des personnes déjà interrogées en 2005 : le suivi entre 2005 et 2008

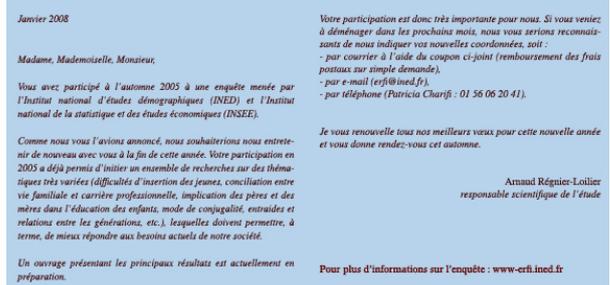
La première vague, réalisée en fin d'année 2005 a permis d'interroger 10 079 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans.

Du point de vue qualitatif, le bilan général que l'on peut dresser de la collecte (2005) est plutôt positif : le questionnaire « passe bien ». La dernière partie du questionnaire, portant sur « valeurs et opinions », module pourtant assez long, paraît avoir été plutôt bien accueillie par les personnes (le fait qu'on leur demande leur avis fait qu'elles se sont senties davantage « impliquées ») ; le module « Fécondité et intentions de fécondité », qui avait posé le plus de problèmes lors des tests, est lui aussi plutôt bien passé. La durée moyenne d'un entretien a été conforme aux prévisions, d'une heure en moyenne, avec une forte variance selon les situations familiales des personnes interrogées ou encore selon les régions.

À la fin du questionnaire de 2005, on demandait aux répondants s'ils acceptaient que l'on reprenne contact avec eux en 2008 « afin de faire le point sur leur situation » : 89 % d'entre eux ont accepté. L'Ined a ensuite, entre 2005 et 2008, gardé le contact avec ces personnes par l'envoi régulier de courriers :

Des personnes suivies régulièrement entre 2005 et 2008 : 5 courriers envoyés

- Début 2006 : lettre de remerciement ;
- Octobre 2006 : premiers résultats publiés dans *Population & Sociétés*, bulletin mensuel de l'Ined de 4 pages, sur le thème « À quelle fréquence voit-on ses parents ? »<sup>2</sup>,
- Juin 2007 : seconds résultats publiés dans *Études et résultats*, bulletin de 8 pages publié par la Drees sur le thème « Entre maison, enfant et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples » ;
- Janvier 2008 : carte de vœux personnalisée<sup>3</sup> annonçant la seconde vague.



<sup>1</sup> L'enquête « Générations et Genre » a été rebaptisée en France « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » en raison du terme « genre » : le premier test de la vague 1 avait en effet montré que ce terme était peu évocateur pour les répondants.

<sup>2</sup> Ces premiers résultats avaient également été transmis aux enquêteurs de 2005, via les Directions Régionales de l'Insee.

<sup>3</sup> Carte de vœux avec le logo de l'enquête et contenant une « capsule » de graines de fleurs à planter. Ne soyez donc pas surpris si un enquêté vous parle de fleurs !

- Juillet 2008 : courrier annonçant le passage d'un enquêteur Insee à l'automne. Ce courrier ne remplace pas la lettre-avis qui sera envoyé selon la procédure habituelle.

Ces envois réguliers ont permis de « garder le contact » afin de limiter l'attrition et d'actualiser régulièrement la base de données d'adresses des personnes à réinterroger en 2008. Pour l'enquête en grandeur nature (novembre-décembre 2008), les adresses transmises aux enquêteurs ont été actualisées au 18 juillet 2008. Cependant, l'Ined a transmis entre cette date et le début de la collecte des informations complémentaires sur le changement d'adresse de quelques personnes ou autres informations utiles pour faciliter le contact avec l'enquêteur. Certaines de ces informations figureront directement sur les fiches-adresse (page 1) dans la rubrique « Remarques de dernière minute », d'autres pourront vous être communiquées par votre DEM.

### Qui finance cette enquête ?

La première vague de l'enquête française a été financée par l'**Ined**, les directions des études du ministère du Travail et de la Santé (**Dares** et **Drees**), les Caisses nationales d'allocations familiales et d'assurance vieillesse (**Cnaf** et **Cnav**) et le Conseil national d'orientation des retraites (**Cor**).

La seconde vague est financée par l'**Ined**, la **Drees** et la **Cnaf**. L'**Insee** prend également pleinement part au projet en proposant l'infrastructure nécessaire à la réalisation de l'enquête (programmation du questionnaire Capi, gestion de la collecte, documentation de l'enquête, réseau d'enquêteurs professionnels), comme ce fut déjà le cas pour la première vague (2005).

### Résultats et publications

Site Internet de l'enquête Érfi : [www-erfi.ined.fr](http://www-erfi.ined.fr)

Vous trouverez sur le site de l'enquête Érfi une présentation de l'enquête ainsi qu'une actualité sur l'exploitation des données de la première vague de l'enquête : un projet d'ouvrage collectif est en cours ; l'enquête de 2005 a d'ores et déjà permis les publications suivantes :



- REGNIER-LOILIER Arnaud (2006), « À quelle fréquence voit-on ses parents ? », *Population & Sociétés*, INED, n°427, 4 pages.
- *English version* : « How often adult children see their parents ? », *Population & Societies*, INED, n°427, 4 pages.



- BAUER Denise (2007), "Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples", *Études et résultats*, DREES, n°570, 8 pages.



- VIVAS Emilie (2007), "La séparation des parents ou le décès de la mère distend les relations avec le père", *Insee Première*, n°1157, septembre, 4 pages.



- INSEE (2008), *Femmes et Hommes. Regards sur la parité*, Coll. Insee références, 238 pages : REGNIER-LOILIER Arnaud "Les contacts avec la famille", chapitre 2.4, pages 102-103 ; BAUER Denise "Articuler emploi et famille", chapitre 7.1, pages 174-175.



- REGNIER-LOILIER Arnaud (2008), "Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête Érfi", *Economie & Statistique*, n°407, pp. 27-49.



- VIVAS Emilie (2008), "Les relations des parents séparés avec leurs enfants adultes", *Insee Première*, n°1196, juin, 4 pages.



- REGNIER-LOILIER Arnaud, PRIOUX France (2008), "La pratique religieuse influence-t-elle les comportements familiaux ?", *Population & Sociétés*, n°447, juillet-août, 4 pages.

Un ouvrage, regroupant une vingtaine de chapitres et couvrant l'ensemble des thématiques abordées par l'enquête, est en cours de rédaction. La publication est prévue début 2009 par l'Ined.

# DÉROULEMENT

## Calendrier

La collecte se déroulera du **20 octobre au 29 novembre 2008**.

## Champ et échantillon

10 000  
répondants  
âgés de 18 à  
79 ans en  
2005, dont 9  
sur 10 ont  
accepté d'être  
recontactés en  
2008.

En 2005, l'enquête s'adressait aux *ménages ordinaires* comportant au moins un adulte âgé de 18 à 79 ans inclus. Dans la mesure où l'une des thématiques centrales de l'enquête est la notion de « genre », il importait d'interroger à la fois *des femmes et des hommes*. On s'intéressait aussi bien aux personnes vivant seules, en couple, avec ou sans enfant, avec ou sans leurs parents. Un seul entretien était réalisé par logement.

Au total, 10 079 personnes ont été interrogées lors de la première vague. Parmi elles, 89 % ont accepté d'être recontactées en 2008



En 2008,  
aucun *proxi*  
n'est  
autorisé.

En 2008, on ne réinterrogera que les personnes déjà interviewées en 2005. Le répondant de 2008 devra obligatoirement être le même qu'en 2005. Aucun « complément » d'échantillon n'est réalisé. Les personnes interrogées seront donc des femmes et des hommes âgés de 21 à 82 ans.

Compte tenu de l'attrition (parti sans laisser d'adresse, décès, refus ....), **8 395 personnes** (dont 4 800 femmes et 3 595 hommes) constituent l'échantillon de l'enquête de 2008 à la date du 22 juillet 2008.

## Spécificités

### Trois ans après, on recommence. Comment ?

Afin de pouvoir répondre à ces interrogations, le questionnaire a été rédigé de manière à être le plus « conforme » possible à celui de la première vague (tant dans sa structure que dans la formulation des questions). Il est de fait important de reposer un ensemble de questions déjà posées en 2005. Des aménagements ont cependant été effectués.

En premier lieu, on cherche dans l'enquête de 2008 à retracer l'histoire professionnelle du répondant depuis son 16<sup>e</sup> anniversaire (recensement des périodes d'activité, temps plein, temps partiel, inactivité, chômage, congé parental, de maternité, retraite). La collecte de ces périodes, que l'on cherche à dater au mois près de façon à pouvoir reconstruire chronologiquement la biographie des personnes<sup>4</sup>, doit être compensée en termes de temps de passation par divers allègements.

D'abord, un certain nombre de questions dont les réponses sont stables dans le temps ne sont pas reposées (questions sur le foyer parental durant l'enfance du répondant par exemple).

<sup>4</sup> La datation au mois près permet par exemple de resituer un événement précis (par exemple une naissance) dans l'histoire professionnelle de la personne. Si l'on ne dispose que de l'année, comment savoir par exemple si une personne a eu un enfant parce qu'elle s'est retrouvée en situation d'inactivité ou, à l'inverse, si elle a cessé son activité suite à l'arrivée d'un enfant ?

En outre, afin de limiter le temps de passation, certains blocs de questions sont filtrés par des questions faisant le point sur ce qu'a vécu le répondant « au cours des trois dernières années ». Ainsi, une question comme « Au cours des trois dernières années, avez-vous suivi des études » évite de poser des questions sur les études ou le diplôme aux personnes n'ayant pas suivi d'études depuis 2005. De la même manière, le nombre de questions concernant le conjoint sera moindre pour les personnes qui vivent avec le même conjoint qu'en 2005.

Le questionnaire de la seconde vague a été validé par le Conseil national de l'information statistique (Cnis), lequel a attribué à l'enquête Érfi le « label d'intérêt général et de qualité statistique ». L'enquête n'a pas de caractère « obligatoire » (encadré 2 ci-dessous).

Le droit d'accès s'exerce auprès du service des enquêtes de l'Ined.

#### **Encadré 1. Qu'est ce que l'Institut National d'Études Démographiques (Ined) ?**

L'Ined est un organisme public de recherche fondé en 1945. Il a pour mission d'étudier les problèmes démographiques sous tous leurs aspects (conjuncturel, socio-économique, historique, médicale, etc.) et d'assurer la diffusion des connaissances démographiques auprès des décideurs politiques et du grand public. L'Ined est notamment chargé d'élaborer le « rapport annuel sur la situation démographique de la France ».

Les sources principales de l'Ined sont les données des recensements de la population et de l'état civil collectées et mises en forme par l'Insee, mais aussi d'enquêtes spécialisées comme l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles ».

L'Ined regroupe 160 salariés, dont 60 chercheurs. Il publie divers ouvrages et une revue scientifique, *Population* (en français et en anglais) ainsi qu'un bulletin mensuel, *Population & Sociétés*.

#### **Encadré 2. Label et mentions obligatoires**

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Label n°2008X717AU du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2008.

## Protocole de l'enquête

### **Le mode de passation des entretiens**

Les entretiens se déroulent sous Capi.

Un carnet de « cartes-code », composé de 24 cartes, est à la disposition de l'enquêteur, s'il estime qu'il peut être une aide pour la collecte. Son usage n'est cependant pas obligatoire de manière systématique.

L'entretien doit se dérouler *en face-à-face*, si possible *sans la présence d'une autre personne* durant l'entretien. Des « indicateurs de présence d'un tiers » ont

été inclus à différents moments du questionnaire : il est important de les remplir aussi précisément que possible.

L'enquêteur peut à tout moment faire des « remarques » dans Capi s'il rencontre un problème ou s'il estime nécessaire d'attirer l'attention des gestionnaires ou du concepteur de l'enquête sur telle ou telle chose.

### **Comment savoir qui a été interrogé en 2005 ?**

Il sera remis à chaque enquêteur un ensemble de fiche-adresses correspondant aux répondants de 2005 ayant accepté d'être recontactés pour la seconde vague. Les NOM, PRENOM, SEXE (1=homme, 2=femme), MOIS et ANNEE DE NAISSANCE de la personne à interroger y figureront. C'est avec cette personne que vous devez prendre rendez-vous.

Lorsque vous ouvrirez CAPI, la première ligne du TCM sera pré-remplie (PRENOM, MOIS et ANNEE de naissance de la personne interrogée en 2005) et non modifiable. Si une erreur apparaissait, nous vous demandons alors d'ouvrir une « Remarque » et d'y indiquer la « bonne » réponse.

### **La personne à interroger**

Pour la seconde vague de l'enquête, il n'y a pas de tirage au sort. La personne à interroger est celle qui a déjà été enquêtée en 2005, et seulement celle-ci. Aucun *proxi* n'est autorisé. L'enquête n'aura donc pas lieu dans les cas suivants :

- décès du répondant depuis la première vague ;
- refus du répondant de 2005 de passer le questionnaire ;
- déménagement en dehors de la France métropolitaine ou en institution (maison de retraite par exemple) ;
- déménagement sans laisser d'adresse.

Il est essentiel que vous interrogiez bien la personne **déjà enquêtée en 2005** : nous rappelons que certaines questions sont filtrées sur la situation dans laquelle se trouvait le répondant en 2005 ; en outre, l'enquête contient un ensemble de questions subjectives auxquelles aucun *proxi* ne saurait répondre.

### **Que faire en cas de refus du répondant de 2005 ?**

En cas de refus de la part du répondant, il est important d'essayer de le convaincre. La qualité statistique de l'enquête est en effet étroitement liée au taux de réponse. En principe, les personnes avec qui vous allez prendre contact auront déjà été informées du passage d'un enquêteur ; elles auront également été informées de l'avancement de l'étude.

Afin de convaincre le répondant de participer à l'enquête, vous pouvez en plus des arguments habituels avancer les suivants :

- Il avait accepté en 2005 que l'on reprenne contact avec lui pour faire le point en 2008 ;
- Sur le plan formel, le questionnaire sera très proche de celui présenté en 2005 (1 heure en moyenne) ;
- On compte vraiment sur lui car si trop de personnes ne répondent pas, on ne pourra pas établir des statistiques fiables (c'est l'une des premières fois

en France que l'on suit des personnes et que l'on a l'opportunité de mieux comprendre les comportements démographiques en France, la survenue de difficultés dans la vie des personnes, leur incidence sur la vie des personnes, etc.) ;

- *Si le répondant s'appuie sur le fait qu'aucun événement ne s'est produit dans sa vie au cours des trois dernières années, il est justement très important pour nous de pouvoir faire le point avec lui afin de comparer ses réponses avec celles de personnes dans la même situation mais ayant connu des chamboulements dans leur vie. On pourra ainsi mieux cerner comment les changements familiaux ou au contraire la stabilité familiale influent sur les intentions exprimées dans le domaine familial, sur la perception des choses (intentions, morale, opinion), sur la survenue d'événements (déménagement, changement d'emploi, naissance d'un enfant, etc.).*

### **Que faire en cas de déménagement (personne introuvable, NPAI, etc.) ?**

Si l'adresse qui figure sur la fiche-adresse n'est plus celle du répondant, vous devez dans la mesure du possible essayer d'obtenir ses nouvelles coordonnées. Plusieurs informations peuvent vous permettre d'y parvenir. Outre les procédures habituelles (voisinage, etc.), vous pourrez :

- D'abord essayer d'appeler directement la personne (lorsque les coordonnées téléphoniques ont été données par le répondant, elles figurent sur la fiche-adresse) ;
- Dans quelques cas (une centaine), l'adresse e-mail de la personne figure également sur la fiche-adresse : tentez votre chance ! ;
- Dans près de la moitié des cas, vous trouverez en plus des coordonnées du répondant celles d'une ou deux personnes-relais dont les coordonnées nous avaient été remises par le répondant lui-même en 2005 : n'hésitez pas à les contacter en leur expliquant que c'est Monsieur ou Madame qui vous avait, à l'époque, donné lui-même ses coordonnées en cas de déménagement.

Si vous obtenez les nouvelles coordonnées du répondant, deux cas de figure se présentent :

- Le répondant habite dans votre zone d'enquête :
  - 1) corrigez la fiche-adresse dans le cadre réservé à cet effet (page 2 de la fiche-adresse),
  - 2) réalisez vous-même l'enquête.
- Le répondant n'habite plus dans votre zone d'enquête :
  - 1) corrigez la fiche-adresse dans le cadre réservé à cet effet (page 2 de la fiche-adresse),
  - 2) après avoir saisi la nouvelle adresse dans CAPI, cochez « non, je ne peux pas réaliser l'enquête » à ADPROCH et transmettez ce questionnaire le

Pour un déménagement hors de votre zone, transmettre le jour même le questionnaire CAPI sur le centre informatique et envoyer la Fiche-Adresse renseignée avec la nouvelle adresse à votre DR.

jour-même sur le centre informatique. Le responsable de l'enquête en DR transmettra cette FA à un autre enquêteur de la DR si l'adresse est restée dans la région ou à une autre DR pour un déménagement hors région. N'oubliez pas de renvoyer en fin de collecte la fiche-adresse, bien renseignée, à la DR.

### **Vous réceptionnez sur CAPI une nouvelle fiche-adresse provenant d'un déménagement ?**

La DR vous aura contacté par mail ou par téléphone pour vous informer de cette nouvelle enquête à réaliser. Vous la réceptionnerez sur CAPI lors de votre prochaine transmission. En ouvrant le questionnaire vous disposerez de toutes les informations nécessaires pour contacter la personne à enquêter (AFFICADR).

Vous ne recevrez pas de fiche-adresse papier, vous complétez une fiche-adresse vierge en recopiant les identifiants issus de CAPI. Vous ferez de même pour la fiche de suivi.

### **Que faire si les coordonnées de 2008 diffèrent de celles de Capi ?**

Lors de la réalisation de l'appariement entre les fiches de suivi renseignées par les enquêteurs en 2005 et le fichier des données antérieures, des problèmes importants se sont révélés :

- 1) Des appariements n'ont pas pu être réalisés, car l'identifiant inscrit par l'enquêteur 2005 ne correspondait à aucun identifiant présent dans la base des répondants.
- 2) Des appariements étaient réalisés, mais le prénom inscrit sur la fiche de suivi était différent du prénom saisi dans CAPI.

Ce sont donc plus de 600 appariements douteux qui ont dû être vérifiés, au cas par cas, afin de réaliser un bon appariement. Certains ménages ont été contactés téléphoniquement en juin et juillet pour permettre un appariement correct. Ne soyez donc pas surpris, si un ménage vous dit avoir été contacté téléphoniquement sur cette période.

Ces recherches ont permis de résoudre un peu plus de 500 cas de façon certaine. Une quarantaine d'appariements non réalisés ont été supprimés de l'échantillon 2008. Il reste donc possible que dans quelques rares cas (une trentaine au maximum sur l'échantillon national) il y ait un décalage entre les informations dont vous disposez sur la fiche-adresse, celles qui figurent dans Capi et les individus du ménage que vous trouverez à l'adresse indiquée. Deux cas de figure :

- 1) Vous ne trouvez pas à l'adresse indiquée, un individu qui correspond aux données antérieures de CAPI (sexe, mois et année de naissance de l'individu 2005). Dans ce cas, l'enquête ne pourra pas être réalisée. L'enquêteur cochera sur CAPI à « MOUVEMENT », la modalité « Aucun individu du ménage ne correspond aux données connues de 2005 » et pourra éventuellement préciser en observation toutes informations utiles à la compréhension du problème.



Des fiches de suivies mal renseignées en 2005 n'ont pas permis de réaliser un appariement sûr à 100 %

- 2) Vous trouvez à l'adresse indiquée, un individu qui correspond aux données antérieures de CAPI, mais les informations sur la fiche-adresse sont erronées. Dans ce cas, corrigez la fiche-adresse aussi précisément et lisiblement que possible ; corrigez également les informations figurant sur la fiche de suivi et réalisez l'enquête.

## Liste des documents

### Les instructions aux enquêteurs

Vous les avez en main ! Il est important de les lire complètement avant de commencer le terrain, puis de les consulter à nouveau pour toute question générale concernant l'enquête ou pour la définition de certains termes. Par ailleurs, certaines questions sont issues du « Tronc commun des ménages ». Vous devez, pour ces questions, vous référer aux instructions habituelles<sup>5</sup>. En cas de questions ou de problèmes en cours de collecte, elles seront centralisées par l'Insee et s'en suivront des échanges de « questions – réponses ».

### Les cartes-codes

Pour certaines questions, des « cartes de codages » présentées sous la forme d'un livret permettent aux enquêtés d'avoir sous les yeux les choix de réponses qui leur sont proposées. Vous devez cependant lire à voix haute **toutes les modalités de réponses** possibles, sauf situations particulières<sup>6</sup>, **et ne jamais lire les « NSP »**.

Dans le questionnaire Capi, une instruction en bleu vous indiquera à chaque fois que vous devez présenter une carte (« Montrer la carte n°XX "*titre de la carte*" »). Les cartes sont toutes numérotées et ordonnées dans un ordre croissant mais **leur usage n'est, lui, pas forcément ordonné**. En effet, une même carte peut être mobilisée à plusieurs endroits du questionnaire. Par ailleurs, certaines cartes correspondent à des questions qui ne sont pas posées à tout le monde.

### La fiche de suivi

Ce document est d'une **importance capitale** : c'est grâce à cette fiche que nous pourrions réinterroger une dernière fois en 2011 les personnes déjà interrogées en 2005 et 2008.

Lire attentivement les Instructions pour le « *remplissage de la fiche de suivi* » page 45 (fiche reproduite en annexe 1).

### La lettre-avis

Comme habituellement, ce document doit être envoyé à chaque ménage pour l'informer qu'il va être contacté par un enquêteur de l'Insee pour répondre à une enquête statistique sur l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles ».

---

<sup>5</sup> Voir l'instruction générale de collecte, Insee.

<sup>6</sup> Par exemple, une carte présente les différentes méthodes contraceptives. Si vous n'êtes pas seul avec l'enquêté et que vous jugez la situation embarrassante, vous pouvez ne pas lire à voix haute les réponses possibles et lui demander de vous donner le ou les numéros qui correspondent à sa réponse. Néanmoins, **dans tous les cas, vous devez insister auprès de l'enquêté pour qu'il lise bien toutes les modalités de réponses possibles**.

### **La plaquette de présentation de l'enquête**

Ce document doit être envoyé à chaque ménage sélectionné, en accompagnement de la lettre-avis. Il présente l'Ined et l'Insee et contient un argumentaire pour justifier l'intérêt de réinterroger les mêmes personnes dans le cadre de cette enquête. Pour plus d'informations, l'enquêté pourra consulter le site Internet de l'enquête (<http://www-erfi.ined.fr>), ou s'adresser à l'Insee de sa région.

### **Les fiches-adresse**

Les fiches-adresse seront systématiquement à remettre à l'Insee après la collecte. Elles devront comporter impérativement les éventuelles corrections d'adresse des personnes.

Pour le suivi du panel, l'Ined n'aura pas accès à ces fiches-adresse mais uniquement aux « fiches de suivi ». Il faudra donc impérativement :

- vous assurer que pour un ménage donné le numéro de FA est identique à celui qui figure en en-tête de la fiche de suivi et au numéro de questionnaire sélectionné sur CAPI;
- remplir de manière lisible et complète les fiches de suivi. (cf. page 45 ; fiche reproduite en annexe 1)

## **Les cadeaux**

Il s'agit de petits « cadeaux » à remettre systématiquement au répondant en fin d'entretien.

**Population & Sociétés** (4 pages) : cette publication donne un exemple de l'usage qui est fait des réponses des personnes ayant répondu en 2005 à l'enquête Érfi. Les réponses sont utilisées de manière générale (aucune information n'est traitée au niveau individuel). Cette étude porte sur la pratique religieuse en France et sur son influence sur les comportements familiaux. Outre ces résultats « descriptifs », l'enquête permet d'aborder bien d'autres sujets de société, dont les enjeux peuvent être importants en termes politiques (mode de garde et articulation entre vie familiale et vie professionnelle, impact du divorce sur les relations qu'entretiennent enfants et parents, entraide familiale et structure d'accueil pour les personnes dépendantes, etc.).

**Le porte-clés** comporte un jeton pour les caddies de supermarché. Les personnes y trouveront les différentes manières de nous prévenir en cas de déménagement.

# QUESTIONNAIRES

L'architecture générale du questionnaire figure en annexe 2.

## Instructions générales

### La datation des événements

L'un des objectifs de l'enquête « Érfi » est de collecter une biographie aussi précise que possible du répondant. On cherche ainsi à dater les principaux événements vécus par le répondant : date de naissance, date de fin d'études, d'obtention du diplôme, d'emménagement, de mise en couple, de mariage, de naissance des enfants, de rupture, de décès des parents, des différentes périodes d'activité-inactivité-chômage-congé parental, de temps complet ou partiel, de formation, etc.

Le *mois* est une donnée indispensable si l'on souhaite étudier la succession des événements biographiques et leur enchaînement.

La datation précise de ces événements, *au mois près*, est extrêmement importante dans la mesure où chacun d'entre eux peut expliquer un comportement ou un choix de vie à un moment donné. Par exemple, si une personne s'est mariée en 2006 et qu'elle a eu un enfant la même année, on ne saura dire si le mariage a précédé la conception de l'enfant ou s'il a été célébré suite à la conception. On ne sera donc pas en mesure d'interpréter le lien causal qu'il peut y avoir entre ces deux événements.

En revanche, si l'on dispose du mois, on saura déterminer lequel de ces deux événements a précédé l'autre et, du même coup, interpréter plus justement le comportement des personnes interrogées. Ainsi, la datation de la plupart des événements se fera *au mois près*.

Toutefois, les tests et la collecte de la première vague ont démontré qu'il était parfois difficile d'obtenir une information si précise, notamment pour les événements les plus anciens et qui ne sont pas remémorés annuellement par des « anniversaires » (à la différence d'un mariage, d'une naissance, d'un décès).

Lorsque le répondant a des difficultés à se souvenir du mois, il se rappelle en revanche assez bien de la saison à laquelle s'est produit l'événement. Dès lors que le répondant ne sera pas en mesure de donner un mois précis, *il est très important que vous essayiez d'obtenir une saison*. Les codes vous sont rappelés systématiquement en instructions (en bleu dans Capi). Ce sont les suivants :

De 1 à 12 : mois de l'événement  
13 = hiver  
14 = printemps  
15 = été  
16 = automne

Si toutefois le répondant vous donne une saison mais que la procédure de saisie de la *saison* n'était pas active pour une question<sup>7</sup> (c'est-à-dire si vous ne pouvez pas saisir une valeur supérieure à 12), codez alors « 2 » pour « hiver », « 5 » pour « printemps », « 8 » pour « été » et « 11 » pour « automne » (**uniquement si vous ne pouvez pas saisir les valeurs « 13 », « 14 », « 15 » et « 16 »**).

<sup>7</sup> Un oubli dans Capi reste possible.

Si vraiment vous ne parvenez pas à obtenir ni un mois, ni une saison, vous pourrez alors coder « ? » (ne sait pas).

Sous Capi, la saisie des dates se fait en deux temps (deux écrans successifs) : vous saisissez d'abord le *mois* (1<sup>er</sup> écran) puis l'*année* (2<sup>e</sup> écran) :

1. **Par exemple, Mai 1994**, vous saisissez d'abord le mois (« 5 »)...

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* GRILLE PROFESSIONNELLE ET D'EDUCATION

Date de naissance de JEAN-BAPTISTE : 5/1968  
Années de naissance des enfants de JEAN-BAPTISTE : 2006  
Année de début de vie commune : 2006

Quand cette période s'est-elle terminée ?

Indiquez le mois

Si le répondant ne sait plus, [essayer d'obtenir une saison](#) (c'est important) et codez comme suit :

- hiver = 13
- printemps = 14
- été = 15
- automne = 16

Si la situation est encore en cours, saisir la date d'aujourd'hui (mois et année) pour sortir du tableau

Enter a numeric value between 1 and 16

	Ga2_AgeD	Ga2_Sitact	Ga2_Sitactp	Ga2_Mdeb	Ga2_Adeb	Ga2_Mfin	Ga2_Afin	Ga2_VerifF
Periode[1]	16	1	ETUDIANT	5	1984	5	1994	1
Periode[2]	25			5	1994			
Periode[3]								
Periode[4]								

2. ... puis l'année (« 1994 ») :

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* GRILLE PROFESSIONNELLE ET D'EDUCATION

Date de naissance de JEAN-BAPTISTE : 5/1968  
Années de naissance des enfants de JEAN-BAPTISTE : 2006  
Année de début de vie commune : 2006

Quand cette période s'est-elle terminée ?

Indiquez l'année

Si la situation est encore en cours, saisir la date d'aujourd'hui (mois et année) pour sortir du tableau

Enter a numeric value between 1940 and 2010

	Ga2_AgeD	Ga2_Sitact	Ga2_Sitactp	Ga2_Mdeb	Ga2_Adeb	Ga2_Mfin	Ga2_Afin	Ga2_VerifF
Periode[1]	16	1	ETUDIANT	5	1984	5	1994	1
Periode[2]	25			5	1994			
Periode[3]								
Periode[4]								

## La fréquence des événements

L'enquête s'intéresse à la fréquence de certains événements : « À quelle fréquence... » ou « Combien de fois... ». La saisie de la réponse s'effectue toujours de la même manière, en deux temps. Vous indiquerez d'abord un « nombre de fois » puis la « fréquence » (**S**emaine, **M**ois, **A**nnée).

Par exemple « 3 fois par an » vous saisirez d'abord « 3 » puis, à l'écran suivant, « A » pour « An ». Des instructions de saisie particulières sont proposées à l'écran<sup>8</sup> :

0 = Moins d'une fois par an, jamais  
90 = uniquement pendant les vacances  
99 = n'a pas besoin qu'on s'occupe de lui } Dans ces trois cas-là, vous ne passerez pas par le deuxième écran (Semaine, Mois, Année)  
Tous les jours = Codez 7 puis S à la question suivante

Dans l'illustration qui suit, la réponse proposée par l'enquêté(e) est « tous les jours ». D'après les instructions qui figurent en bleu, on va saisir « 7 fois par semaine », donc « 7 » au premier écran puis « S » (pour « Semaine ») à l'écran suivant :

Par exemple, 7 fois par semaine,

1. vous saisissez d'abord le nombre de fois (« 7 »)...

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* ENFANTS

A quelle fréquence votre conjoint(e) vous aide-t-il(elle) à vous occuper de vos enfants ?

Saisissez ici le nombre de fois. Vous saisissez à la question suivante la fréquence (Semaine, Mois, Année)

0 = Moins d'une fois par an, jamais  
90 = Uniquement pendant les vacances  
99 = N'a pas besoin qu'on s'occupe de lui/d'elle(trop grand)  
Tous les jours = Codez 7 puis S à la question suivante

Enter a numeric value between 0 and 99

Ea2_Benqui	Ea2_Benfreq	Ea2_Bensma	Ea2_Qbena
AIDE[1]	7	S	2
AIDE[2]			

<sup>8</sup> Elles peuvent cependant varier d'une question à une autre.

2. ... puis « S » pour « Semaine » :

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* ENFANTS

A quelle fréquence votre conjoint(e) vous aide-t-il(elle) à vous occuper de vos enfants ?

Saisissez ici Semaine, Mois, Année

S = Semaine  
M = Mois  
A = Année

Enter a text of at most 1 characters

Ea2\_BenquiEa2\_BenfregEa2\_BesmaEa2\_Qbena

AIDE[1] 1 7 **S** 2

AIDE[2]

## La saisie des durées (heures et minutes)

On interroge le répondant sur le temps qu'il met pour faire différents trajets (domicile – travail ; pour se rendre chez ses parents ; chez ses enfants ; chez son conjoint, etc.). On mesure ce temps en nombre d'heures et de minutes, *par le mode de transport le plus fréquemment utilisé par le répondant*. La saisie se fait en deux temps. Vous saisissez :

1. d'abord le *nombre d'heures* ;
2. puis le *nombre de minutes*.

**Par exemple, 10 minutes :**

1. vous saisissez d'abord le *nombre d'heures* : « 0 »...

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUETE

Combien de temps faut-il pour aller de chez vous à votre lieu de travail (par le moyen de transport que vous utilisez le plus souvent) ?

Nombre d'heures

99 = Durée variable, non fixe

Enter a numeric value between 0 and 99

Res	Ah2_Regtra	1	Reg1
Ah2_PRODA	Ah2_Lieutra	1	LieuT
Res	Ah2_Htrado	0	
Pause	Ah2_Mtrado		
Ah2_TYPAF	Ah2_Emptps		
Ah2_Adebe	Ah2_Satra		
Ah2_Tp	Ah2_Superv		
Ah2_Raistp	Ah2_Sexratio		
Ah2_Raistpp	Ah2_Typent		
Ah2_Nbheur	Ah2_Avgare		

2. ... puis le *nombre de minutes* (« 10 ») :

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUETE

Combien de temps faut-il pour aller de chez vous à votre lieu de travail (par le moyen de transport que vous utilisez le plus souvent) ?

Nombre de minutes

Enter a numeric value between 0 and 59

Res	Ah2_Regtra	1	Reg1
Ah2_PRODA	Ah2_Lieutra	1	LieuT
Res	Ah2_Htrado	0	
Pause	Ah2_Mtrado	10	
Ah2_TYPAF	Ah2_Emptps		
Ah2_Adebe	Ah2_Sattra		
Ah2_Tp	Ah2_Superv		
Ah2_Reistp	Ah2_Sexratio		
Ah2_Raistpp	Ah2_Typtent		
Ah2_Nbheur	Ah2_Avgare		

Autres exemples : - vous saisissez « 1 » puis « 30 » pour « 1H30 » ;  
- vous saisissez « 3 » puis « 0 » pour « 3 heures ».

Si les durées sont variables (selon les embouteillages, pas de lieu de travail fixe etc.), vous ferez une *moyenne* ; sinon, vous coderez « 99 » pour « durée variable » lors du premier écran (le second écran n'apparaîtra pas).

## Évaluation de certaines situations (notation de 0 à 10)

On souhaite dans « Érfi » que le répondant évalue sur une échelle de satisfaction allant de 0 à 10 différents aspects de sa vie (son logement, son emploi, ses relations avec ses parents, avec ses enfants, etc.). Cette question revient à plusieurs reprises, toujours sous la même forme « donnez une note de 0 à 10 où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « très satisfait ».

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* ACTIVITE ET REVENUS DE L'ENQUETE

Dans quelle mesure êtes-vous satisfaite de votre travail actuel ?  
Donner une note de 0 à 10 où 0 signifie pas du tout satisfait et 10 totalement satisfait

Enter a numeric value between 0 and 10

Res	Ah2_Regtra	1	Reg1
Ah2_PRODA	Ah2_Lieutra	1	LieuT
Res	Ah2_Htrado	0	
Pause	Ah2_Mtrado		
Ah2_TYPAF	Ah2_Emptps	1	
Ah2_Adebe	Ah2_Sattra	10	
Ah2_Tp	Ah2_Superv		
Ah2_Reistp	Ah2_Sexratio		
Ah2_Raistpp	Ah2_Typtent		
Ah2_Nbheur	Ah2_Avgare		

## Des questions sur les intentions « dans les trois ans »

De la même manière, on souhaite savoir si l'enquêté a *l'intention de* changer de situation *dans les trois années* qui viennent dans différents domaines. La borne de trois années correspond au laps de temps qui est prévu entre cette deuxième vague d'enquête (2008) et la dernière (2011). Il est donc important d'insister sur la formulation « dans les trois années à venir ».

Par ailleurs, on souhaite savoir si le répondant a *l'intention de* et non *s'il aimerait bien*. On peut répondre que l'on aimerait bien changer d'emploi ou de logement mais ne pas en avoir l'intention dans les trois ans. Cette distinction est importante.

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

CONJOINT

Comptez-vous vivre avec votre conjointe dans les trois années à venir ?

1. Non

2. Non, probablement pas

3. Oui, probablement

4. Oui

7. N'est pas concerné(e)

Cc2\_Intviens  Oui1

Cc2\_Avicjt

Cc2\_Intmar

Cc2\_Intpacs

## Indicateur de présence d'autres personnes au moment de l'entretien

Les conditions de passation du questionnaire changent en cours d'entretien dans un cas sur six.

Vous retrouverez au fil du questionnaire (au début, à la fin mais aussi au cours de l'entretien) un « indicateur de présence d'autres personnes au moment de l'entretien ». Cette question figurera en bleu ; vous ne devrez donc pas la poser au répondant, mais y répondre vous-même.

En effet, la manière dont un enquêté répond à certaines questions dépend fortement des conditions de passation, lesquelles évoluent au cours de l'entretien. Notamment, les questions qui concernent la répartition des tâches au sein du couple, l'histoire conjugale antérieure, le sentiment de mal-être, etc. sont des sujets plus ou moins librement abordés lorsqu'une tierce personne est présente. Les réponses données dépendent également du lien que le répondant entretient avec la ou les personnes présentes à ce moment-là (une étude récemment publiée à partir d'Érfi dans la revue *Économie et Statistique* de l'Insee<sup>9</sup> a montré comment la présence du conjoint influait sur les réponses données par les hommes et par les femmes au sujet de la répartition des tâches ménagères).

Ainsi, on vous demande, à l'entrée de certaines parties du questionnaire, d'indiquer si une ou d'autres personnes sont présentes et, si oui, quelles sont-elles (conjoint, enfants, parents, amis, autres). Il est important de bien renseigner ces indicateurs car certaines questions ne sont pas posées s'il y a quelqu'un d'autre de présent, afin de ne mettre ni l'enquêté ni vous-même dans l'embarras. L'indicateur se présente de la manière suivante :

<sup>9</sup> Article disponible sur Internet à : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/es407b.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es407b.pdf)

1. « Y a-t-il à ce moment de l'entretien d'autres personnes présentes en plus du répondant ? » :

The screenshot shows a web browser window with the title "Relations familiales et intergénérationnelles". The browser's address bar and menu bar are visible. The main content area contains the question: "Y a-t-il à ce moment de l'entretien d'autres personnes présentes en plus du répondant ?". Below the question are two radio button options: "1. Oui" (selected) and "2. Non". At the bottom of the form, there are three input fields: "V2\_Debutent" with the value "1" and an "OK" button; "V2\_Autpers" with the value "1" and a "Oui" button; and "V2\_Quipers" which is empty.

2. Si « oui », on demande alors quel est le lien de ces personnes avec le répondant (réponse à choix multiple) :

The screenshot shows the same web browser window as above. The main content area contains the instruction: "Indiquer la ou les personne(s) actuellement présente(s)". Below this is the text "3 réponses possibles". There are six radio button options: "1. Conjoint", "2. Enfant(s), beaux-enfants, petits enfants", "3. Parent(s) ou beaux parents", "4. Frères et Soeurs", "5. Amis", and "6. Ne sait pas". At the bottom of the form, there are three input fields: "V2\_Debutent" with the value "1" and an "OK" button; "V2\_Autpers" with the value "1" and a "Oui" button; and "V2\_Quipers" which is empty.



## Questions à choix multiples

Pour certaines questions, vous pouvez saisir plusieurs réponses. Lorsque vous saisissez plusieurs modalités, vous devez actionner la barre d'espace entre chacune mais, *in fine*, les modalités sélectionnées apparaissent à l'écran « collées » les unes aux autres.

Par exemple, si vous cochez « 1 » et « 2 », vous verrez apparaître à l'écran dans le champ de réponse « 12 ». Ceci est déroutant lorsque la question comporte 12 modalités ou davantage. Rassurez-vous, CAPI enregistre bien le fait qu'il s'agit des modalités « 1 » et « 2 » et non de la modalité « 12 ».

## Penser à vérifier la date de votre ordinateur

On vous demande en début de questionnaire de vérifier que votre ordinateur est bien à la bonne date. Cette instruction est particulièrement importante puisqu'elle peut avoir des incidences pour le déroulement du questionnaire. En particulier, dans la partie « Grille professionnelle » (variables GA2\_), il vous faudra saisir le mois et l'année en cours pour pouvoir sortir du tableau rétrospectif d'activité (cf. p. 38 pour plus de détails).

## Penser à sauvegarder régulièrement les données

Penser à sauvegarder régulièrement le contenu de votre questionnaire. Pour cela, vous devez presser la touche F3. Cela vous évitera de perdre le contenu total d'un entretien en cas de bug informatique ou de batterie vide.

## Détails

Des instructions souvent reportées dans Capi mais beaucoup plus de précisions ici.

La plupart des instructions ont été intégrées directement dans Capi (soit en bleu, soit en soulignant dans les questions les termes sur lesquels vous devez insister). Néanmoins, voici, partie par partie, quelques rappels, précisions et définitions. Par ailleurs, certaines questions ont été reprises du « Tronc commun des ménages » (statut d'occupation du logement, nombre de pièces dans le logement, nationalité, diplôme, etc.). Vous devez alors suivre les instructions habituellement retenues pour ces questions<sup>10</sup>. Attention cependant, la définition du *ménage* n'est pas celle habituellement retenue.

## Ménage

### Membres du ménage : une définition spécifique

Pour cette enquête, *la définition des membres du ménage diffère de la définition habituelle*. « Érfi » est une enquête qui a lieu dans différents pays et il est *très important* pour la comparabilité que tous les pays aient la même définition du ménage.

On laisse *a priori* le répondant donner la liste des membres du ménage sans plus d'explication. Si toutefois, il/elle a des doutes, on se référera à la définition suivante :

On inclut également dans le ménage :

- les enfants à charge en garde partagée (même à moins de 50%),
- les autres personnes qui vivent principalement à cette adresse mais travaillent ou étudient à une distance de leur domicile qui ne leur permet pas de revenir tous les jours chez eux,
- les personnes temporairement hospitalisées ou en prison.

THL, une définition spécifique :

Un ménage est composé de toutes les personnes qui habitent sous le même toit durant au moins 4 jours au cours d'une semaine "normale" et ce depuis au moins 3 mois. Les bébés de moins de 3 mois font partie du ménage.

<sup>10</sup> Voir l'*Instruction générale de collecte*, Insee.

On exclut du ménage :

- les personnes parties en maison de retraite,
- les personnes de passage dont le domicile principal est situé ailleurs qu'à l'adresse enquêtée.

### **Situation des personnes : congé parental à temps plein, congé de paternité, congé de maternité**

Lors de la description des membres du ménage, on propose diverses situations possibles : salarié, au chômage, au foyer, retraité, etc. et également « en congé de maternité », « en congé de paternité » et « en congé parental à temps plein ».

*Quelques rappels de définition :*

« **7. En congé de maternité** » : Modalité réservée aux femmes : congé que la mère prend avant et après l'accouchement. La durée de ce congé est au minimum de 16 semaines (6 semaines avant l'accouchement, 10 semaines après) mais elle est variable selon le nombre d'enfants, le fait que la grossesse en cours soit simple ou multiple, le fait que la grossesse ait ou non un caractère pathologique.

« **8. En congé de paternité** » : Modalité réservée aux hommes : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, en plus du congé traditionnel de trois jours (appelé maintenant « congé de naissance »), il existe le « congé de paternité » d'une durée de 11 jours ouvrables consécutifs. Ce congé est pris au moment de la naissance de l'enfant ou dans les quatre mois qui la suivent.

« **9. En congé parental à temps plein** » : Modalité possible pour les femmes ou pour les hommes : le congé parental d'éducation est de trois ans maximum, renouvelable deux fois. La mère ou le père s'arrête totalement ou partiellement de travailler (congé à temps plein ou à temps partiel) pour élever ses enfants. À l'issue de ce congé, l'employeur est tenu de retrouver un poste similaire au bénéficiaire du congé, à un niveau de rémunération semblable.

Dans cette question, on souhaite ne considérer que les personnes **en congé parental à temps plein** : celles et ceux en congé parental à temps partiel (même si > à 50 %) doivent être considérés ici comme « actifs » (coder "1. Salarié ou indépendant") : dans la partie « description de la profession » (partie AA2\_ et suivantes), le répondant pourra alors indiquer qu'il (ou que son conjoint ou l'autre membre du ménage) travaille à temps partiel, en partage avec un congé parental.

### **Ménage : année d'occupation d'un logement indépendant**

On demande à la personne en quelle année elle a, pour la première fois, occupé un logement indépendant de celui de ses parents, entendu comme payé par elle-même, son conjoint, son employeur, etc.

On tient compte ici de tous les statuts d'occupation du logement, qu'il s'agisse d'un logement dont la personne est propriétaire, locataire, colocataire, ou s'il s'agit d'un foyer pour travailleurs. En revanche, les casernes (pendant l'exercice du service militaire) ou les internats ne sont pas considérés comme des logements indépendants.

Si une personne n'a jamais occupé un logement indépendant pour une durée d'au moins trois mois consécutifs, vous coderez alors « 0 » ; si la personne n'a

jamais vécu avec ses parents, vous coderez alors l'année de naissance du répondant.

Une pièce combinée cuisine-séjour compte pour une seule, sauf si elle est partagée par une cloison (et que la cuisine fait plus de 12 m<sup>2</sup>).

### Nombre de pièces du logement

Dans le dénombrement des pièces du logement, on compte la salle à manger, le séjour, le salon, les chambres quelle que soit leur superficie, ainsi que la cuisine si sa surface est *supérieure à 12 m<sup>2</sup>*.

On ne prendra pas en compte la cuisine si sa superficie est *inférieure à 12 m<sup>2</sup>*, ni l'entrée, les couloirs, salles de bains, buanderie, WC, débarras, véranda, ni les pièces dont l'usage est exclusivement professionnel (par exemple atelier, cabinet de médecine).

### Avoir suivi des études au cours des 3 dernières années

La question « Avez-vous suivi des études au cours des trois dernières années ? » filtre un ensemble d'autres questions sur le diplôme et les études du répondant. On souhaite ainsi savoir si le répondant a suivi ou non des études depuis la première vague.

Si le répondant n'avait pas terminé ses études en 2005 mais qu'il les a aujourd'hui terminées, de même que s'il a suivi une formation diplômante depuis 2005, vous devez choisir « 2. Oui mais vous n'en suivez plus actuellement ».

On s'intéresse uniquement aux études et formations diplômantes. Ainsi, un retraité qui suit des conférences même régulièrement ne doit pas être considéré comme suivant ou ayant suivi des études s'il n'y a pour cette formation aucun examen ou diplôme.

### Diplôme, niveau d'études

Concernant le diplôme, on s'intéresse ici au *diplôme le plus élevé qu'a obtenu* le répondant, son conjoint, ses parents, pas à son *niveau d'études*. Ce sont là deux choses différentes. On peut par exemple avoir suivi un Deug, donc avoir le *niveau Deug* mais ne pas avoir obtenu le diplôme. Dans ce cas, on considèrera que *le diplôme le plus élevé est le baccalauréat*.

Cette distinction a des implications sur la *date de fin d'études*. On peut par exemple avoir suivi des études jusqu'à 20 ans (*niveau Deug, IUT, BTS, etc.*) mais ne pas avoir eu de diplôme au cours de ces études supérieures. Dans cette question (MC2\_MFINETU et MC2\_AFINETU), on ne souhaite pas obtenir l'année d'obtention du diplôme le plus élevé mais la date de fin d'études, c'est-à-dire la date de sortie du cursus.

Diplôme et niveau d'études : deux notions différentes.

## Enfants

### Les modes de garde des enfants

Pour les parents d'enfants de moins de 15 ans, on passe en revue différents modes de garde auxquels ils pourraient avoir recours. Une distinction est faite entre « nourrice » et « assistante maternelle agréée ».

*Quelques rappels de définition :*

- **Nourrice** : personne gardant à son domicile un ou des enfants mineurs mais qui n'a pas d'agrément officiel, à la différence de l'*assistante maternelle*. Elle peut être ou non « déclarée ».

- **Assistante maternelle agréée** : personne gardant à son domicile un ou des enfants mineurs et qui a obtenu un agrément du Président du Conseil Général de son département.

Par ailleurs, *l'école maternelle* citée dans la liste n'est pas un mode de garde en tant que tel, mais elle est une solution qui facilite largement l'organisation quotidienne des parents. On l'assimile donc ici à un « mode de garde ».

### **La garde des enfants ne faisant pas partie du ménage**

On demande au répondant s'il a gardé au cours des 12 derniers mois des enfants ne faisant pas partie de son ménage. On ne tient pas compte ici des enfants que son conjoint actuel a pu avoir d'une précédente union (les relations avec les enfants que le conjoint a eus d'une précédente union sont évoquées plus loin dans le questionnaire).

### **Description des enfants « cohabitants »**

Le tableau de composition du ménage décrit d'abord les enfants du répondant présents dans le ménage (y compris ceux qui sont dépendants du ménage mais qui vivent en garde alternée. Sont également inclus les beaux-enfants (enfants que le conjoint a eus d'une précédente union) présents dans le ménage, les enfants adoptés et les enfants accueillis ou placés).

### **Descriptions des enfants « non cohabitants », « décédés », « beaux-enfants » et « petits-enfants »**

On cherche à obtenir une description aussi précise que possible de l'ensemble des enfants du répondant et/ou de son conjoint, vivants ou décédés, qui ne vivent pas dans le ménage. On distinguera trois types d'enfants qui donneront chacun lieu à un bloc de questions spécifiques.

#### ➤ Les enfants « non cohabitants » vivant en dehors du ménage

On demande au répondant de dénombrer et décrire ses propres enfants (biologiques ou adoptés) qui ne sont pas présents dans le ménage mais qui sont **encore en vie**. Cette description ne doit pas prendre en compte les enfants décédés, accueillis ou placés ni les enfants du conjoint.

#### ➤ Les enfants « décédés »

On demande au répondant de dénombrer et décrire ses propres enfants (biologiques ou adoptés) qui sont décédés. On ne prend pas en considération les enfants mort-nés, les avortements ni les fausses-couches. Cette description ne doit pas non plus prendre en compte les enfants décédés du conjoint (beaux-enfants décédés).

#### ➤ Les « beaux-enfants » ou enfants du conjoint

On demande au répondant de dénombrer et décrire les enfants que son conjoint a pu avoir d'une précédente union et qui ne vivent pas dans le ménage (beaux-enfants). Cette description ne doit pas prendre en compte les enfants du conjoint que le répondant a adoptés.

Sont également inclus dans cette description les enfants du conjoint aujourd'hui décédés, sans pour autant qu'il y ait d'indicateurs ou de questions précisant

directement si l'enfant est encore en vie. Ainsi, on demande systématiquement « Combien de temps faut-il pour aller de chez vous à chez [prénom] ? ». Dans le cas d'un enfant décédé, vous coderez alors « 88 » prévu à cet effet.

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* ENFANTS

Combien de temps faut-il pour aller de chez vous à chez BENJAMIN ?

Nombre d'heures

Par le mode de transport le plus rapide que peut utiliser l'enquêté(e)

si l'enfant du conjoint est décédé, codez 88

Enter a numeric value between 0 and 99

	Ec2_Pren	Ec2_Sexe	Ec2_Anais	Ec2_Age	Ec2_Heure	Ec2_Min
Enfant[1]	BENJAMIN	1	2004	4	88	

- Les « petits-enfants » : Lors du dénombrement des petits-enfants, on ne s'intéresse ici qu'aux petits-enfants du répondant (en cas de ménage recomposé, on ne tient donc pas compte des petits-enfants du conjoint).

## Conjoints

**Conjoint, partenaire, mari, femme** (valable pour l'ensemble du questionnaire)

Le terme « conjoint » peut être adapté au besoin.

Afin d'éviter des erreurs de paramétrage selon les situations de couple du répondant, un terme unique « **conjoint** » désigne aussi bien le « mari », « l'époux » ou la « femme », « l'épouse » pour les personnes mariées, le « conjoint », « concubin » ou « conjointe », « concubine » pour celles qui vivent maritalement ou qui sont pacsées, le ou la « partenaire » pour celles qui ont un(e) conjoint(e) non cohabitant(e).

Vous pouvez, si vous le souhaitez, remplacer le mot « conjoint(e) » par un terme qui reflète plus exactement la situation de couple du répondant que vous interrogez. Un écran dans CAPI vous le rappelle dans la partie dédiée à la description du « conjoint non cohabitant ».

## Lieux de rencontre

On distinguera les « petites annonces écrites » (dans un journal « papier ») des petites annonces Internet ou Sites de rencontre : les annonces lues sur Internet sont à coder en modalités « 11. Internet ».

### Définition :

- **Speed Dating** : Anglicisme signifiant littéralement « rencontres rapides ». Il s'agit d'une méthode de rencontres amoureuses organisées. Les organisateurs commencent par effectuer un premier tri parmi les candidats qui se sont inscrits à ce type de soirées. Seuls les candidats retenus seront avertis du lieu et de l'heure précise de l'évènement.

Sur place, un grand nombre de célibataires de caractéristiques proches (âges, catégories socioprofessionnelles, revenus, etc.) sont mis en rapport par deux, autour d'une table et éventuellement devant un verre selon une durée prédéterminée (typiquement sept rendez-vous de sept minutes chacun). Traditionnellement, un signal sonore est émis pour indiquer la fin de la durée impartie : en faisant sonner une cloche ou tinter un verre. La conversation peut porter sur n'importe quel sujet en respectant deux règles : aucune coordonnée personnelle ne doit être échangée, et aucun participant ne doit dire à l'autre s'il souhaite le revoir. À l'issue de la soirée, les organisateurs mettent en rapport ceux qui souhaitent se revoir mutuellement.

### Quand la relation a-t-elle commencé à devenir « sérieuse »

Le terme « sérieux » est volontairement vague et subjectif : on souhaite savoir quand le répondant a considéré que sa relation devenait « sérieuse », d'après lui, sans que ce terme renvoie à un critère objectif : il peut s'agir selon les cas d'un premier baisé, d'une première nuit, de la présentation à des amis, à la famille, de premiers projets communs, etc.

Relation « sérieuse », relation « stable » : deux questions volontairement subjectives.
---

### Relation amoureuse stable

On cherche par ce terme à savoir si le répondant considère qu'il a ou non un conjoint « non cohabitant ». S'il déclare avoir une *relation amoureuse stable*, on considèrera dans la suite du questionnaire qu'il a un « conjoint non cohabitant ».

On lui demande cependant ensuite de dire s'il se considère comme « ayant une relation amoureuse stable » ou comme vivant en « couple non cohabitant ». Il n'y a pas de définition objective pour opérer la distinction entre ces deux catégories : on cherche juste à savoir si la personne se considère comme « en couple » (avec sa propre définition qu'elle donne au « couple ») ou en « relation amoureuse ».

Si le répondant déclare avoir une relation de couple ou une relation amoureuse stable avec quelqu'un avec qui il n'habite pas (CB2\_REL=1), par la suite du questionnaire il est conseillé à l'enquêteur d'adapter le terme « conjoint » qui figurera dans le questionnaire par « ami(e) », « petit(e) ami(e) » ou « partenaire », si cela lui semble approprié.

### Activité du conjoint non cohabitant

Si le conjoint non cohabitant est en **congé parental à temps partiel**, on code **son activité principale** autre que congé parental : le répondant pourra préciser dans la partie « Activité du conjoint » que son conjoint travaille à temps partiel et que l'autre partie de son temps est consacrée à un congé parental. Ne sont donc considérées en congé parental que les personnes qui le sont à **temps complet**.

### Histoire conjugale passée

On cherche à retracer l'histoire conjugale cohabitante (**au moins 3 mois de suite sous le même toit**) du répondant. Lors de la première vague, nous avons fait un récapitulatif complet de sa biographie conjugale. Afin de limiter le temps de

On collecte toutes les périodes de vie en couple qui se sont terminées entre 2005 et 2008, y compris celle commencée avant 2005

passation, on ne s'intéresse ici qu'au fait de savoir si le répondant a connu au moins une rupture entre les deux vagues (c'est-à-dire entre décembre 2005 et le moment de l'enquête).

Ainsi, doivent être pris en compte ici les cas suivants :

- Le répondant était en couple en 2005 (et a cohabité au moins 3 mois avec ce conjoint) mais a rompu son union cohabitante depuis la première vague ;
- Le répondant n'était pas en couple en 2005, a vécu avec un conjoint au moins trois mois consécutifs entre la première et la seconde vague mais a rompu depuis.

Les cas où le répondant aurait vécu avec un conjoint 3 mois, puis rompu, puis se serait remis en couple avec lui (et/ou vivrait encore aujourd'hui avec lui) sont à prendre en considération comme deux périodes distinctes, à condition que la période de séparation ait été d'au moins 3 mois consécutifs.

## Organisation du ménage et caractéristiques du couple

### La répartition des tâches domestiques

On cherche principalement à voir dans ces questions *qui des deux conjoints* réalise le plus souvent telle ou telle tâche domestique. Si toute la famille y participe à part égale (les enfants y compris), on considèrera alors que les deux conjoints les réalisent à part égale : vous saisissez alors « autant moi que mon conjoint ».

### L'aide reçue pour la réalisation des tâches domestiques

Deux questions proches mais différentes se suivent. On demande d'abord au répondant :

- « quelqu'un apporte-t-il une aide régulière gratuite à votre ménage pour accomplir les différentes tâches domestiques ? », puis :
- « Votre ménage paie-t-il quelqu'un régulièrement pour s'occuper de la maison (femme de ménage par exemple) ? ».

Vous devez bien insister, dès la première question, sur les termes soulignés « **régulière gratuite** » (il peut s'agir, par exemple, d'un parent ou beau-parent qui vient chaque semaine ou deux fois par mois aider à la réalisation des tâches domestiques). Dès lors que la personne qui aide est payée, que ce soit par le répondant ou par le biais d'une mutuelle, on ne considèrera pas que l'aide est gratuite.

La seconde question vise à savoir si le ménage rémunère quelqu'un pour la réalisation de tâches domestiques (que cette personne soit ou non déclarée). On tient ici également compte des personnes qui ne sont pas payées par le ménage lui-même mais par exemple payées *via* une mutuelle de l'un des membres du ménage.

Par ailleurs, il s'agit de la réalisation des *tâches domestiques* et non des tâches parentales. On ne prend donc pas en compte dans ces deux questions des tâches liées à l'éducation ou à l'entretien des enfants en bas âge, par exemple les grands-parents qui gardent leurs petits-enfants chaque semaine.

### **Accords et désaccords entre conjoints : garder son avis pour soi**

La question « En cas de désaccord avec votre conjoint, vous arrive-t-il de garder votre avis pour vous ? » n'est pas toujours bien comprise. On entend par « garder votre avis pour vous » le fait de « ne pas dire ce que vous pensez », de ne rien dire, de se taire (à ne pas confondre avec l'idée de rester sur ses positions, ne pas changer d'avis).

### **Accords et désaccords entre conjoints : finir par devenir violent**

« Finir par devenir violent » : on entend par là des violences physiques (les violences verbales sont normalement « codées » dans les questions précédentes (« vous arrive-t-il de vous emporter ou de crier ? »)).

## **Fécondité**

### **Les méthodes contraceptives**

On demande au répondant le ou les moyens qu'il utilise ou qu'il a utilisés (question à choix multiples, 4 valeurs au maximum). Une carte-codes vous permettra en cas de présence d'autres personnes au moment de l'entretien de ne pas passer en revue tous les moyens possibles mais de demander simplement au répondant de vous donner les numéros des réponses correspondant à sa pratique contraceptive. *Toutefois, si personne d'autre que l'enquêté et vous-même n'est présent à ce moment de l'entretien, vous devez lire tous les moyens possibles afin qu'il n'y ait pas d'omission de la part du répondant.* Une même personne peut, en effet, utiliser différentes méthodes à la fois.

*Quelques rappels de définition :*

- « 4. **Diaphragme, cape cervicale** » : préservatif féminin.
- « 5. **Gel/ crème/ ovules/ tampons spermicides** » : il s'agit de méthodes chimiques et/ou obstacles utilisés au moment de l'acte sexuel qui visent à détruire les spermatozoïdes ou à les empêcher de remonter dans l'utérus.
- « 6. **Injections (par exemple Depo-Provera)** » : il s'agit de piqûres périodiques, tous les deux ou trois mois.
- « 7. **Implants (par exemple Norplant)** » : il s'agit de capsules de plastique de quelques centimètres placées sous la peau qui diffusent progressivement leur contenu contraceptif.
- « 8. **Analyse du cycle (par exemple Persona)** » : il s'agit de différentes méthodes d'analyse (méthode Ogino, température, test urinaire ou examen de la glaire cervicale) qui indiquent si la femme est ou non féconde à ce moment de son cycle. Néanmoins, ces méthodes nécessitent une bonne connaissance de son cycle et une bonne régularité du cycle, deux conditions qui ne sont pas toujours réunies.
- « 9. **Pilule du lendemain** » : méthode de rattrapage après un rapport (une ou plusieurs pilules à prendre rapidement).
- « 11. **Abstinence périodique** » : le couple évite d'avoir des rapports sexuels à certains moments du cycle.

## Les méthodes d'aide à la procréation

Un nombre important de couples rencontrent des difficultés pour avoir un enfant. Différentes méthodes médicales d'aide à la procréation sont proposées. Plusieurs peuvent avoir été utilisées par un même couple. La question est donc à choix multiples.

Quelques rappels de définition :

- « 2. **Méthode permettant de déterminer le moment de l'ovulation** » : quelques exemples de réponses : méthode des températures ; méthode de la glaire cervicale ; méthode Ogino ; méthode Billings.
- « 3. **Inducteur de l'ovulation** » : la femme peut parler de « traitement hormonal » ou de « stimulateur de l'ovulation ». On y inclut les noms suivants : Clomid ; Pergotime ; Puregon ; Gonal F ; Metrodine ; Humegon ; Neopergonal ; Inductor.
- « 4. **Fécondation in vitro classique (FIV)** » : technique médicale où l'ovule de la femme est mis en contact avec des spermatozoïdes dans une éprouvette en laboratoire afin d'obtenir un embryon qui sera remis dans l'utérus de la femme.
- « 5. **ICSI** » : technique de fécondation *in vitro* dans laquelle on obtient une fécondation en injectant un spermatozoïde dans le cytoplasme de l'ovule. Si un enquêté répond : « une FIV avec la nouvelle technique », coder ICSI. Cette technique est particulièrement utilisée dans le cas d'une infertilité masculine.
- « 7. **Insémination Artificielle avec le sperme du Conjoint (IAC)** » : technique médicale qui consiste à introduire les spermatozoïdes du conjoint dans les voies génitales de la femme, hors d'un rapport sexuel (peut se pratiquer dans le cabinet d'un gynécologue de ville ou dans des centres spécialisés).
- « 8. **Insémination Artificielle avec le sperme de Donneur (IAD)** » : technique médicale qui consiste à introduire les spermatozoïdes d'un donneur de sperme dans les voies génitales de la femme, hors d'un rapport sexuel.
- « 9. **Autres traitements médicaux** » : Attention, rappel : si la femme signale un des noms de médicaments suivants (Clomid, Pergotime, Puregon, Gonal F, Metrodine, Humegon, Neopergonal, Inductor), codez **inducteur de l'ovulation**.

## Intention d'adopter un enfant dans les trois ans

Cette question est posée systématiquement, à toutes les personnes interrogées quel que soit leur âge ou leur sexe, ce qui surprend certains répondants et/ou enquêteurs. S'il existe des âges ou des situations pour lesquels l'adoption *plénière* n'est pas autorisée en France, *l'adoption simple* peut en revanche concerner tout le monde. C'est la raison pour laquelle cette question est posée à tout le monde.

On entend par adoption, à la fois :

- **l'adoption simple** : le ou les parents adoptifs *s'ajoutent* à la parenté biologique. L'autorité parentale est aux parents adoptifs, mais les parents biologiques ont toujours un droit de visite, par exemple. L'enfant prend le nom des parents adoptifs mais peut également garder le nom de ses parents biologiques. Juridiquement et civilement, les parents biologiques existent toujours (cette question est posée à tout le monde car l'adoption simple est

Adopter un enfant est possible à tout âge dans le cadre de « l'adoption simple ».

en effet possible à tout âge (par exemple, adopter l'enfant de son conjoint, etc.) ;

- ***l'adoption plénière*** : « plein » = entier, complet, total : l'adoption plénière se *substitue* (remplace) à la parenté biologique. Il y a rupture totale avec l'origine biologique. Juridiquement et civilement, les parents biologiques « n'existent plus ».

## **Parents et foyer parental**

### **Le temps pour aller chez ses parents**

*Si les parents du répondant sont toujours ensemble mais vivent dans des logements différents* (par exemple, si l'un est en institution et l'autre dans un domicile privé), prenez comme référence le logement que le répondant estime être la résidence principale de ses parents (domicile privé).

Si les parents vivent à l'étranger et qu'il faut généralement plus de 24H au répondant pour s'y rendre, codez 24 heures.

### **Fréquence à laquelle on voit ses parents**

On s'intéresse dans cette question à la *fréquence des rencontres, des visites* et non aux contacts téléphoniques ou autre.

### **Nombre de frères et sœurs du répondant**

On y inclut les frères et sœurs directs (mêmes parents biologiques que ceux du répondant), les demi-frères et sœurs (un seul parent en commun) et les frères et sœurs par adoption (aucun parent biologique en commun).

### **Vivre séparément de ses parents**

On entend par « avoir vécu séparément de ses parents pendant plus de trois mois d'affilée » le fait que le répondant ait eu une *résidence principale différente* de celle de ses parents pendant une période de plus de trois mois.

### **Parfois, on ne s'intéresse qu'à un seul des parents : pourquoi ?**

Le questionnaire est en partie filtré par quelques informations déjà collectées lors de la première vague (2005). En particulier, c'est le cas pour les questions concernant les parents. Ainsi, par exemple, on ne pose aucune question relative au père à une personne dont le père était décédé en 2005 (lors de la première vague).

Si le répondant s'étonne qu'on ne lui pose que des questions sur un seul de ses parents (celui en vie en 2005), vous pouvez lui expliquer qu'on filtre sur les réponses de 2005 pour éviter d'aborder de nouveau des sujets qui peuvent être douloureux alors que l'on a déjà l'information.

## **Santé et bien-être**

### **Maladie chronique**

On demande d'abord au répondant s'il considère son état de santé comme « très bon », « bon », « moyen », « mauvais » ou « très mauvais ».

Quelle que soit sa réponse, **s'il a plus de 53 ans**, on lui demande s'il a une *maladie chronique ou de longue durée*. En effet, on peut s'estimer en « très bonne santé » tout en ayant une *maladie chronique ou de longue durée* que l'on définira comme suit : « une maladie chronique est une maladie qui dure depuis longtemps (ou durera longtemps) ou qui revient (reviendra régulièrement), par exemple de l'asthme, du diabète, etc. ».

#### **Recevoir ou donner de l'aide pour « l'entretien personnel »**

On demande au répondant si, au cours des 12 derniers mois, il a reçu ou donné à quelqu'un une aide *régulière* pour son entretien personnel. Cette aide doit avoir été *régulière* ; on ne prendra pas en compte :

- l'aide occasionnelle ou temporaire (par exemple à la suite d'un accident, d'une hospitalisation) ;
- les soins apportés aux enfants.

#### **Parler de sa vie à quelqu'un**

On demande au répondant s'il a *parlé* à quelqu'un de sa vie privée ou de son moral au cours des 12 derniers mois et, si oui, à qui (question à choix multiples, 5 valeurs maximum).

On prendra en compte :

- les conversations en face-à-face ;
- les conversations téléphoniques.

On ne prendra pas en compte :

- les conversations avec un professionnel dont c'est le métier (psychothérapeute, etc.).

#### **Bien-être et moral**

On demande au répondant s'il a ressenti différentes choses (cafard, déprime, angoisse, etc.) au cours de la *semaine dernière*. Ces questions, qui sont posées dans de nombreux pays, n'ont pas de sens une à une mais elles servent à construire des indicateurs de bien-être et de moral. On cherche à obtenir une information spontanée, mais vous devez insister sur l'unité de temps « *au cours de la semaine dernière* ». Ces questions sont la manière la plus facile et la plus courte de cerner les sentiments de solitude et de dépression.

Vous devez insister sur le fait que l'on s'intéresse à ce qu'a ressenti la personne au cours de **la semaine dernière**. Pour que ce sentiment de bien-être ou de mal-être puisse être mis en relation avec les réponses à d'autres questions (notamment celles portant sur les intentions), il faut parvenir à cerner l'état d'esprit du répondant **du moment**.

## Grille professionnelle et d'éducation

L'une des nouveautés du questionnaire de 2008 et la rétrospective des séquences d'activité de la personne depuis son 16<sup>e</sup> anniversaire.

### Quelles sont les situations à prendre en considération ?

On va chercher à retracer l'ensemble de son parcours professionnel, parmi les situations suivantes :

1. Étudiant, formation professionnelle ou apprentissage
2. Service militaire
3. Emploi salarié
4. Travailleur indépendant
5. Congé maternité ou parental
6. Aide familiale, rémunérée ou non
7. Chômeur, en recherche d'emploi
8. Retraité
9. Au foyer, inactif
10. Maladie longue durée ou invalidité
11. Autres

On prendra en compte les situations :

- ayant duré au moins **trois mois consécutifs** (ainsi, une période de chômage d'un mois n'a théoriquement pas à être prise en compte)

OU

- ayant duré **moins de trois mois mais jugées significatives par le répondant** (si le répondant indique spontanément qu'il a été au chômage durant un ou deux mois, en donnant les dates, vous devez alors également prendre en considération cette situation).

**Relations familiales et intergénérationnelles**

Forms Answer Navigate Options Help

---

**\* GRILLE PROFESSIONNELLE ET D'EDUCATION**

Date de naissance de JEAN-BAPTISTE : 5/1968  
 Années de naissance des enfants de JEAN-BAPTISTE : 2006  
 Année de début de vie commune : 2006

**Parmi les éléments de la fiche, lequel décrit le mieux ce que vous faisiez quand vous aviez 16 ans ?**

Si JEAN-BAPTISTE a été dans plusieurs situations pour une même période (par exemple travailler et étudier en même temps), choisir l'activité à laquelle JEAN-BAPTISTE a consacré le plus de temps.

Présenter la carte 15 : SITUATION PASSEE

1. Etudiant, formation professionnelle ou apprentissage       8. Retraité  
 2. Service militaire       9. Au foyer, inactif  
 3. Emploi salarié       10. Maladie longue durée ou invalidité  
 4. Travailleur indépendant       11. Autres  
 5. Congé maternité ou parental  
 6. Aide familial(e) (rémunéré(e) ou non)  
 7. Chômeur, en recherche d'emploi

	Ga2_AgeD	Ga2_Sitact	Ga2_Sitactp	Ga2_Mdeb	Ga2_Adeb	Ga2_Mfin	Ga2_Afin	Ga2_VerifF	Ga2_Dipl	Ga2_Dipl1E	Ga2_Dipl2E	Ga2_Dipl3E	Ga2_Dipl4E
Periode[1]	16	1	ETUDIANT	5	1984	5	1994	1	8				3
Periode[2]	25	2	SERVICE MILITAIRE	5	1994	10	1996	1					
Periode[3]	28	7	CHOMEUR	10	1996	2	1997	1					
Periode[4]	28	3	SALARIE	2	1997	6	2008						
Periode[5]													
Periode[6]													

### Les autres informations à collecter

Depuis le 16<sup>e</sup> anniversaire du répondant, il va s'agir de retracer son parcours professionnel. Différents degrés de précision sont demandés :

- de manière systématique : recensement de la **situation**,
- de manière systématique : **date de début et de fin au mois près**,
- si la personne était active, la **date (mois et année également) de la ou des périodes de travail à temps partiel** (3 périodes sont possibles : si plus de 3 périodes de temps partiel, vous saisissez alors les 2 premières périodes et la période de temps partiel la plus récente),
- si la personne était étudiante, le **diplôme obtenu** au terme de cette période d'études-formation,
- si la personne était en congé maternité ou parental, on lui demande si elle travaillait à temps plein ou à temps partiel sur cette période : si le congé était à temps plein, vous pourrez saisir la modalité « 4. Pas du tout » (modalité uniquement accessible dans le cas où le répondant était dans cette situation).

Si le répondant est une femme, veuillez à ne pas oublier les périodes de congé de maternité (si la personne était salariée, au moins une période par enfant) ;

Si le répondant est un homme, n'oubliez pas l'éventuelle période du service militaire.

### La datation des périodes

Concernant la datation, il est très important de pouvoir dater les événements **au mois près** afin de pouvoir reconstruire dans les analyses démographiques la succession des événements : par exemple, avec la datation au mois près, on pourra repérer les personnes qui ont cessé leur activité après la naissance (la naissance pourra ainsi être considérée comme la cause de l'arrêt d'activité) ou avant la naissance (on pourra alors chercher à comprendre comment les grossesses sont programmées dans l'histoire professionnelle des personnes).

Dès lors que le répondant ne sera pas en mesure de donner un mois précis, *il est cependant très important que vous essayiez d'obtenir une saison*. Les codes vous sont rappelés systématiquement en instructions (en bleu dans Capi). Ce sont les suivants :

De 1 à 12 : mois de l'événement

13 = hiver

14 = printemps

15 = été

16 = automne

Si toutefois le répondant vous donne une saison mais que la procédure de saisie de la *saison* n'était pas active pour une question<sup>11</sup> (c'est-à-dire si vous ne pouvez pas saisir une valeur supérieure à 12), codez alors « 2 » pour « hiver », « 5 » pour « printemps », « 8 » pour « été » et « 11 » pour « automne » (**uniquement si vous ne pouvez pas saisir les valeurs « 13 », « 14 », « 15 » et « 16 »**). Une fois la date de fin de période indiquée, CAPI demande confirmation de la date de fin de période en proposant un **indicateur synthétique rappelant l'âge de égo à ce moment-là** (« vous aviez alors x ans ? »). À noter que cet indicateur vise à

<sup>11</sup> Un oubli dans Capi reste possible.

s'assurer que la datation est « cohérente ». Toutefois, elle est calculée en différence de millésime (différence entre année de fin de période et année de naissance, sans tenir compte du mois) : un écart peu donc exister à + ou – un an près entre l'âge proposé par Capi et l'âge exact de la personne (si tel est le cas, vous pouvez expliquer au répondant à quoi tient ce décalage ; dans ces cas-là, codez « Oui » et continuez).

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* GRILLE PROFESSIONNELLE ET D'EDUCATION

Années de naissance des enfants de JEAN-BAPTISTE : 2000 2001 2008 2007  
Année de début de vie commune : 2007

**Vous aviez donc 26 ans ?**

1. Oui  
 2. Non

Ga2_AgeD	Ga2_Sitact	Ga2_Sitactp	Ga2_Mdeb	Ga2_Adeb	Ga2_Mfin	Ga2_Afin	Ga2_VerifF	Ga2_Dip
16	1	ETUDIANT	12	1984	7	1995	1	8

Pour faciliter la remémoration de la chronologie des événements, **quelques années d'événements marquants de la vie de la personne sont rappelés en instructions** enquêteur (année de naissance des enfants, année de mariage éventuellement).

Relations familiales et intergénérationnelles

Forms Answer Navigate Options Help

\* GRILLE PROFESSIONNELLE ET D'EDUCATION

[Années de naissance des enfants de JEAN-BAPTISTE : 2000 2001 2008 2007](#)  
[Année de début de vie commune : 2007](#)

#### Comment sortir du tableau ?

Pour sortir du tableau (lorsque la situation d'activité que vous avez saisie est encore en cours au jour de l'enquête), vous devez saisir le mois et l'année à laquelle vous réalisez l'enquête. Il importe donc que vous ayez bien vérifié la date de votre ordinateur au début du questionnaire.

### Ordre de priorité des situations

Au cours d'une même période, si le répondant a partagé son temps de façon à peu près égale entre des études et une autre situation, on prendra en compte cette autre situation : **toute situation est prioritaire sur la situation « étudiant »** : à la suite de cette grille rétrospective, on fait en effet la rétrospective des périodes d'études et de formation.

*Si la personne occupait simultanément plusieurs « situations », (par exemple, congé parental à temps partiel + emploi salarié ou étudiant + salarié), vous procéderez de la manière suivante :*

- Si au cours d'une période le répondant est en congé parental à temps partiel et travaille à temps partiel, on considèrera que cette période est une période de « congé parental » (on demandera ensuite à la personne si sur cette période elle travaillait à temps plein, à temps partiel ou pas du tout) ;
- Si une personne a travaillé parallèlement à ses études (faire des petits-boulots par exemple pour financer celles-ci), on considèrera qu'elle était « 1. étudiante ». En revanche, si la personne poursuivait ses études en étant financé dans le cadre de sa formation (allocation de thèse, formation de professeur des écoles, etc.), on considèrera qu'elle était en « 3. emploi salarié » ;
- Un **répondant peut aussi, tout en conservant une activité, percevoir certains droits à la retraite. Dans ce cas, il doit être codé comme « actif »**. C'est le cas des personnes qui bénéficient de pensions de retraites liées à un statut d'activité antérieur ou des personnes ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite, liquidant leurs droits tout en reprenant une activité, par exemple comme travailleur indépendant.

Les périodes de bénévolat ou de travail humanitaire non payé seront considérées comme « 11. Autres ».

Si une situation s'est intercalée au cours d'une « même » période (par exemple, si la personne a été au chômage, puis a eu un enfant et qu'elle a connu légalement une période de congé de maternité, puis qu'elle s'est de nouveau retrouvée au chômage), vous coderez 3 périodes distinctes (chômage, congé de maternité et chômage).

### Précisions concernant la définition de l'activité :

- « 1. Étudiant, formation professionnelle, apprentissage »  
*On entend par « études » ou « formations » les formations dites « diplômantes », c'est-à-dire qui permettent d'obtenir un niveau de qualification supérieur au précédant ou de nature différente. Ainsi, lorsque l'on demande si l'enquêté a suivi des études, on entend par là « une formation diplômante ». Toute autre situation est prioritaire sur la situation « 1. Étudiant » (ces périodes d'études seront considérées ensuite dans le « Calendrier d'éducation »).*
- « 2. Service Militaire »  
*La modalité « 2. service militaire » concerne également les personnes « mobilisées temporairement ». Cela concerne les personnes qui ont effectué un service militaire ou civil ou qui ont été mobilisées de façon*

*temporaire, comme par exemple durant la guerre d'Algérie. Les périodes d'engagement volontaire ne doivent pas figurer ici, cette situation étant assimilée à une période d'« emploi salarié ». Les périodes d'engagement dans des actions de résistance durant la seconde guerre mondiale doivent être codées parmi la catégorie « 11. Autres ».*

- « 4. Travailleur indépendant » et de l'« 6. Aide familiale (rémunéré ou non) »

*Un travailleur indépendant est celui qui exerce une activité professionnelle à son compte (et n'est donc pas salarié), que cette activité ait lieu à son domicile ou non. Il peut ou non employer d'autres salariés.*

*L'aide familiale est un membre d'une entreprise familiale ou d'une exploitation agricole, qui n'est pas à la tête de cette entreprise, que cette personne soit ou non rémunérée.*

- « 5. Congé de maternité ou parental »

*« **congé de maternité** » : modalité réservée aux femmes : congé que la mère prend avant et après l'accouchement. La durée de ce congé est au minimum de 16 semaines (6 semaines avant l'accouchement, 10 semaines après) mais elle est variable selon le nombre d'enfants, le fait que la grossesse en cours soit simple ou multiple, le fait que la grossesse ait ou non un caractère pathologique ; NB : quelle que soit sa durée, nous vous demandons de faire figurer toutes les périodes de congés de maternité dans la grille professionnelle ;*

*« **congé parental** » : modalité possible pour les femmes ou pour les hommes : le congé parental d'éducation est de trois ans maximum. La mère ou le père s'arrête totalement ou partiellement de travailler (congé à temps plein ou à temps partiel) pour élever ses enfants. À l'issue de ce congé, l'employeur est tenu de retrouver un poste similaire au bénéficiaire du congé, à un niveau de rémunération semblable ;*

*Si la personne s'est arrêtée de travailler après une naissance sans déclaration lui garantissant le congé parental (c'est-à-dire sans déclaration de congé lui garantissant la protection de son emploi), elle doit être déclarée en « 9. Au foyer », même si elle percevait l'Allocation Parentale d'Éducation ou si elle percevait aujourd'hui le complément de libre-choix de la Prestation d'Accueil pour Jeune Enfant. Inversement, la personne peut avoir été en congé parental et ne pas percevoir ce complément parce qu'elle n'y avait pas droit.*

- « 7. Chômeurs, en recherche d'emploi »

*Les personnes qui, au cours d'une période de trois mois ou plus, ont alterné des séquences de chômage et d'emploi sans obtenir d'emploi stable sur une période de trois mois sont définies comme chômeurs. Si la période a duré plus de trois mois, le répondant devra estimer si la plus grande partie de son temps a été passée en emploi ou en recherche d'emploi.*

*Les personnes qui sortent des études et qui n'ont pas de travail seront considérées comme « 7. Chômeur, en recherche d'emploi », y compris si elles ne touchent pas d'allocation chômage, dès lors qu'elles cherchent un emploi (par contre, on considèrera quelqu'un qui ne cherche pas d'emploi comme étant « 9. Au foyer, inactif »).*

➤ «9. Au foyer, inactif »

*Entrent dans cette catégorie les personnes n'ayant jamais travaillé. Par exemple, une personne âgée de 70 ans n'ayant jamais travaillé ne sera pas considérée comme « 8. Retraitée » mais comme « 9. Au foyer, inactif ».*

➤ « 11. Autres »

*Quelqu'un qui ne travaille pas mais fait du bénévolat tous les jours ou tous les deux jours (travaille dans une association sans être payé) sera considéré dans la catégorie « 11. Autres ».*

### **Définition des études et formations dans le « calendrier rétrospectif d'éducation »**

Concernant la rétrospective des périodes de formation et d'études, on entend par « études » ou « formations » les formations dites « diplômantes », c'est-à-dire qui permettent d'obtenir un niveau de qualification supérieur au précédant ou de nature différente. Ainsi, lorsque l'on demande si l'enquêté a suivi des études, on entend par là « **une formation diplômante** ».

On ne saisira dans cette partie que les périodes d'études ou de formation non répertoriées dans la grille professionnelle passée précédemment (« autre que les périodes d'études décrites dans le calendrier précédent ») : il s'agit donc de collecter les périodes d'études et formations que le répondant a suivies parallèlement à une autre situation (activité, chômage, etc.).

Si la période de formation est encore en cours, saisissez le mois et l'année en cours pour sortir du tableau.

### **Activité et revenus de l'enquêté**

#### **Remarque préalable**

Une redondance de questions possible : « histoire professionnelle passée » et « activité actuelle » sont deux parties indépendantes du questionnaire

Quelques questions de cette partie pourront paraître redondantes avec la grille professionnelle qui viendra d'être passée. Pour des raisons de programmation informatique, il était en effet préférable et plus sûr de rendre ces deux parties successives du questionnaire indépendantes l'une de l'autre.

Par exemple, si une personne est actuellement retraitée, elle aura déjà indiqué lors de la rétrospective d'activité la date depuis laquelle elle se trouve dans cette situation. Pourtant, au début de la partie « Activité et revenus de l'enquêté », on va de nouveau lui demander depuis quand elle est retraitée.

Les questions redondantes ont été autant que possible aménagées dans leur formulation « Pouvez-vous me rappeler depuis quand... ». On rappelle en outre en « instructions enquêteur » les dates qui ont été saisies dans la grille professionnelle. En cas de réponses divergentes, vous devrez corriger l'information erronée.

#### **Codage de la profession**

Vous saisissez en clair la profession du répondant. Le système « Sicore embarqué » (reconnaissance automatique des libellés des professions) a été intégré dans Capi. Si la profession n'est pas reconnue, une description plus précise de la profession sera alors demandée afin de faciliter, en aval, son codage.

### **Description de l'entreprise, etc.**

A noter : dans certaines situations, les questions ne sont pas toujours bien appropriées. Il n'était pas possible de prévoir un filtrage sous Capi qui prenne en considération l'ensemble des situations d'activité.

### **Travail à temps plein, travail à temps partiel : le cas des formations en alternance**

Il se peut qu'une personne alterne activité et études (par exemple, en travaillant à temps plein deux semaines et être en formation les deux autres semaines). On considèrera dans ce cas qu'elle travaille à temps plein et que sa formation continue fait partie de son activité (on comptabilisera donc les heures de cours comme des heures de travail).

### **Nombre d'heures de travail par semaine**

Il peut être difficile, en particulier pour des personnes ayant des horaires irréguliers, d'indiquer le nombre d'heure de travail par semaine. Dans ce cas, essayez d'obtenir une « moyenne » (en général, sur l'année) ; sinon, codez « ? » (ne sait pas).

### **Activité et revenus du conjoint**

On pose ces questions aux personnes qui ont un conjoint cohabitant *ou* non cohabitant (y compris à celles qui ont déclaré une relation amoureuse stable). Le module est très proche du précédent.

### **Biens du ménage, revenus et héritage**

#### **Micro-ordinateur**

On entend par micro-ordinateur à la fois les ordinateurs fixes et les ordinateurs portables. Les consoles de jeux comme *Playstation*, *X-Box* ou *Game Boy* n'entrent pas en compte ici.

#### **Impossibilité de payer une échéance**

On parle bien « d'impossibilité » et non de « difficultés ».

#### **Possibilité de mettre de l'argent de côté**

On demande au répondant « En fin de mois, reste-t-il généralement à votre ménage de l'argent qu'il peut mettre de côté ? ». Certaines personnes peuvent mettre de côté de l'argent en fin de mois mais ne le font pas. On considèrera alors qu'il leur reste de l'argent (réponse « oui »).

#### **Aide sociale sous forme non financière**

On entend par là des « Tickets repas », des « Bons d'achats », aides en nature (« colis alimentaires », etc.).

#### **Avoir reçu des biens ou de l'argent**

On demande si le répondant a reçu de l'argent ou des biens au cours des 12 derniers mois et, si oui, de la part de qui il les a reçus ? *S'il s'agit d'un*

*héritage*, cochez la personne suite au décès de laquelle le répondant a touché un héritage.

### Revenus totaux du ménage

On cherche à évaluer le montant mensuel net de l'ensemble des revenus **du ménage**, c'est-à-dire le montant :

- net, avant impôt ;
- pour tous les membres du ménage (le répondant, son conjoint mais aussi les autres membres du ménage) ;
- y compris allocations familiales, revenus de l'activité, prestations sociales, pensions alimentaires, prestations compensatoires, pensions de retraite, allocation chômage, indemnités de congé de maladie, parental ou de maternité, allocations logement, allocations ou bourses d'études, revenus provenant de rentes, de placements, de transferts, etc. ;
- en moyenne sur un mois.

Vous devez présenter la carte 20 « Types de revenus » au répondant avant de poser la question afin de lui rappeler les différents types de revenus qui ont déjà été évoqués. En effet, les revenus dont il a déjà parlé sont également à intégrer dans l'évaluation de ce revenu total du ménage.

On ne tient pas compte ici des revenus du conjoint non cohabitant (non présent dans le ménage).

### Transferts d'argent

On s'intéresse à la fois aux transferts monétaires *et* non monétaires (propriétés, terrains, œuvres d'art, voiture, etc.).

## Valeurs et attitudes

### Principe général

Beaucoup de questions d'opinion mais pour lesquelles on cherche à obtenir une réponse « spontanée » (en évitant d'entrer dans la discussion...)

Cette partie regroupe un ensemble de questions d'opinion. On demande au répondant s'il est d'accord ou pas avec un certain nombre de propositions qui ne sont pas nécessairement des vérités mais des choses que l'on entend parfois dire.

L'objectif est d'obtenir de la part du répondant une *réponse spontanée*. Il n'est pas question de débattre ou de passer du temps à définir précisément ce que veut dire chacune de ces propositions. Si le répondant est hésitant « *ça dépend de...* », rappelez-lui qu'on cherche une réponse *en général*, spontanée. Les réponses à ces questions ne seront pas utilisées une à une mais servent à construire des indicateurs (des « scores » ou « moyennes »).

Par exemple, la question « Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes... Les couples homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels ». On parle dans la question des *droits* mais pas des *devoirs*. De la même manière, on parle des couples homosexuels sans distinction de sexe (couple d'hommes ou de femmes). On souhaite donc simplement avoir une réponse concernant les *droits en général*, indépendamment de savoir s'ils

doivent ou non avoir les mêmes devoirs, s'il doit y avoir une distinction selon le sexe.

Informez éventuellement le répondant que l'on cherche une réponse *spontanée* et qu'il ne faut pas commencer à analyser quoi que ce soit.

## Fin de l'enquête

Après avoir remercié l'enquêté pour sa participation, deux questions terminent le questionnaire.

### Envoi des résultats de cette étude

On demande d'abord au répondant s'il souhaite que l'INED lui fasse parvenir les premiers résultats de cette étude. S'il accepte, vous devez alors :

- Prendre la fiche de suivi ;
- Vous assurer que le numéro en en-tête correspond bien au numéro de FA ;
- Vérifier les coordonnées du répondant puis compléter ou corriger si besoin ; demander les coordonnées d'une personne relais ;
- Passer à la question suivante (sous Capi).

### Acceptation d'être interrogé de nouveau dans trois ans

On demande ensuite au répondant s'il accepterait que l'on prenne de nouveau contact avec lui dans trois ans. S'il est hésitant, vous pouvez lui rappeler :

- L'intérêt de réinterroger les mêmes personnes trois ans plus tard (on souhaite connaître les événements survenus dans sa vie et les changements que cela peut avoir sur ses projets (fécondité, travail, etc.) ou sur sa manière de percevoir la vie), par exemple en insistant sur le fait qu'en 3 ans de temps, trop peu de personnes ont connu un même événement pour que l'on puisse établir des statistiques précises (alors que sur une période de 6 années, on pourra voir davantage de choses) ;
- Que le questionnaire sera plus court que celui qu'ils viennent de passer ;
- Qu'il s'agira de la troisième et dernière fois que l'on réinterrogera ;
- Lui indiquer qu'il ne s'agit pas d'un engagement de sa part mais juste d'un accord de principe, non pas pour être réinterrogé mais pour que l'on reprenne contact avec lui dans trois ans ;
- Que ses coordonnées ne seront transmises à aucun tiers ni organisme privé ou public.

S'il accepte, vous devez :

- Prendre la fiche de suivi ;
- Vous assurer que le numéro en en-tête correspond bien au numéro de FA ;
- Vérifier les coordonnées du répondant puis compléter ou corriger si besoin ; demandez les coordonnées d'une personne relais ;
- Faire dater et signer la fiche de suivi.



Si le n° à en-tête ne correspond pas au n° de FA et que vous ne trouvez pas la fiche de suivi correspondante, il faut corriger le n° sur la fiche de suivi en le remplaçant par le n° de la FA correspondante.

## Remplissage de la fiche de suivi



Vous devez impérativement vérifier le bon remplissage de cette fiche et sa concordance avec l'identifiant de la fiche-adresse avant envoi à la DR. Un remplissage erroné posera des problèmes d'appariement pour 2011 et donc **compliquera le travail de repérage de l'enquêteur** qui retournera dans ce ménage.

La fiche de suivi est un outil précieux et indispensable pour une enquête panel. Des choses que vous ne savez pas forcément :

- Ce sera l'Ined et non l'Insee qui suivra les personnes, gèrera les adresses, les déménagements, etc. ;
- L'Ined n'aura pas accès aux fiches-adresse, donc n'aura pas accès aux noms et coordonnées qui peuvent y figurer ;
- En outre, l'Ined n'aura pas la possibilité de faire un rapprochement entre les réponses saisies dans Capi (prénom, sexe, etc.) et les fiches de suivi.

Cette gestion séparée des fiches de suivi et fiches-adresse impose que chaque document soit complété aussi précisément que possible, indépendamment des informations qui peuvent figurer sur les autres.

### Voici donc quelques instructions pour la saisie des fiches de suivi

Considérez d'abord la fiche de suivi comme un questionnaire « papier » complètement à part. Vous devez compléter tous les champs qui y figurent, pour tous les répondants.

Dans tous les cas, vous devez remplir **vous-même** la fiche de suivi (ne laissez pas l'enquêté le faire lui-même : trop d'erreurs ont eu lieu en 2005<sup>12</sup>) en vous assurant :

- Du numéro d'identifiant ;
- Du PRENOM de la personne interrogée ;
- Essayez d'obtenir le plus de coordonnées possibles (adresse, téléphone, mail, portable, etc.) ;
- Indiquez si l'adresse transmise est actuelle, provisoire, future (question 3 de la fiche) ;
- Demander les coordonnées d'une personne-relais ;
- Faire dater et signer la feuille.

### Quelques arguments pour obtenir les informations nécessaires :

- Rappeler au répondant que les coordonnées sont strictement confidentielles, transmises à personne, et utilisées uniquement dans le cadre de cette enquête (elles seront détruites en 2011 après la dernière vague de l'enquête) ;
- Les coordonnées de la personne relais ne seront utilisées que si nous ne parvenons plus à entrer en contact directement avec le répondant ;
- Raison pour laquelle il est aussi très important d'avoir, en plus de l'adresse, le téléphone, le portable, le mail, etc. : le suivi des personnes entre la vague 1 (2005) et 2 (2008) a été ardu dès lors qu'une personne déménageait et, les seules personnes que nous avons pu retrouver sont celles pour lesquelles nous disposions d'un numéro de téléphone portable, d'une personne-relais, etc.) ;

En 2005, beaucoup de fiches de suivi n'ont pas été correctement complétées (il manquait souvent le prénom **du répondant** (le prénom figurant sur la fiche étant celui de Monsieur, des parents, parfois aucun prénom n'était indiqué), parfois l'adresse ou le nom exact de la commune (certains enquêteurs ayant pensé à tort que cette information était redondante avec celle figurant sur la fiche-adresse)

<sup>12</sup> Certains enquêtés indiquaient « Monsieur et Madame Dupont, ... » : nous ne disposions donc pas du prénom de l'enquêté de 2005.

- Si la personne indique qu'elle n'a pas l'intention de déménager, insistez en indiquant au répondant que dans bien des cas, les personnes qui ont déménagé entre 2005 et 2008 n'avaient pourtant pas l'intention de le faire ;
- Concernant la signature du document, rappelez à l'enquêté que cela ne représente en rien un engagement pour lui. Cette signature permet juste à l'Ined de justifier auprès des autorités statistiques que le répondant a bien accepté qu'on reprenne ou non contact avec lui.

Toutes les fiches de suivi, même vides, sont à remettre à la Direction Régionale de l'Insee, qui les transmettra, après photocopie de chacune, à l'Ined.

La « fiche de suivi » complète est reproduite et annotée en annexe 1 de ce document (page suivante).

# Annexes

## Annexe 1 - Fiche de suivi

!!! TOUTES LES FICHES DE SUIVI, MEME INCOMPLETES OU VIDES, DOIVENT ETRE REMISES A L'INED !!!

Identifiant du logement à l'origine de 2008	RGES	SSECH	NUMFA	CLE
--	------	-------	-------	-----

Numéro à vérifier impérativement : il doit correspondre à celui porté sur la fiche-adresse (IDMEN 2008). En cas d'écart, vérifier impérativement : certaines inversions de fiches ont eu lieu en 2005 or, sans le bon numéro, on ne peut plus faire le lien avec le répondant



### FICHE DE SUIVI 2008-2011

À compléter par l'enquêteur

Ne laissez pas l'enquêteur remplir ses coordonnées à votre place. Dans bien des cas, on constate des oublis (prénom, etc.).

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire et vous rappelons que les informations que vous nous avez confiées sont anonymes et protégées par le secret statistique.

**1. Les prochains résultats de cette étude seront publiés par l'INED au cours de l'année 2009. Souhaitez-vous que l'INED vous les fasse parvenir ?**

Question à poser systématiquement

1. Non  
 2. Oui *Vérifiez les coordonnées complètes de la personne dans le cadre ci-dessous*

**2. Par ailleurs, l'INED envisage de réinterroger une dernière fois pour faire le point, en 2011, les personnes qui ont répondu à ce questionnaire. Acceptez-vous que l'INED prenne de nouveau contact avec vous ?**

Question à poser systématiquement

1. Non  
 2. Oui *Vérifiez les coordonnées complètes de la personne (si ce n'est déjà fait) tournez la page et demandez les coordonnées d'une personne-relais. Faites dater et signer.*

Vos coordonnées ne seront transmises qu'à l'ined qui ne les utilisera que pour prendre contact avec vous dans le cadre de cette étude ; elles ne seront en aucun cas et sous aucune forme diffusées à des tiers.

### Coordonnées du répondant en 2008

En cas de correction ✍

Vérifiez les coordonnées du répondant, complétez TOUS LES CHAMPS (téléphone, portable, mail, etc.) ; Écrire en lettres capitales, le plus lisiblement

[CADRE PRE-REPLI]	
Nom	_____
Prénom	_____
Adresse (rue etc...)	_____
Complément adresse (lieu-dit/bâtéage...)	_____
Code postal	____
Ville	_____
Téléphone fixe	____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____
Portable	____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____
Autre téléphone	____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____
E-mail	_____@_____

En cas de changement d'adresse, indiquez impérativement les nouvelles coordonnées du répondant, ou sa future adresse s'il est sur le point de déménager

Question à poser systématiquement

- 3. S'agit-il de :**  1. l'adresse actuelle du répondant  
 2. de sa future adresse  
 3. d'une adresse provisoire  
 4. de l'adresse de ses parents  
 5. autre : précisez : \_\_\_\_\_

Question à poser systématiquement

## Coordonnées de la Personne - Relais

4. Pourriez-vous nous indiquer les coordonnées d'une personne que nous pourrions contacter afin qu'elle nous communique votre nouvelle adresse au cas, même improbable, où vous déménageriez ?

Cette personne ne sera contactée que si nous ne parvenons pas à vous joindre, et uniquement dans ce cas.

(Ecrire en LETTRES CAPITALES)

Nom	_____		
Prénom	_____		
Adresse (n° et voie...)	_____		
Complément d'adresse (leu-dit, bât, étage...)	_____		
Code postal	_ _ _ _	Ville	_____
Téléphone fixe	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		
Portable	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Autre téléphone (télé...)	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
E-mail	_____@_____	(Ecrire en lettres CAPITALES)	

N'oubliez pas de faire dater et signer la fiche de suivi : À noter que la signature ne représente en rien un engagement pour le répondant : cette signature permet juste à l'Ined de justifier auprès des autorités statistiques que le répondant a bien accepté qu'on reprenne ou non contact avec lui

La législation en vigueur nous invite à vous faire dater et signer cette autorisation de conservation de vos coordonnées :

Date :	_ _ _  2008	Signature :
	<i>jour</i> <i>mois</i>	

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° 2008X717AU du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2008.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et à l'Institut National des Etudes Démographiques (INED).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut-être exercé auprès de l'INED.

## Annexe 2 - Les différentes parties du questionnaire

Selon la composition du ménage, les caractéristiques de la personne sélectionnée ou les changements intervenus entre 2005 et 2008, le questionnaire diffère. Certaines parties ne concernent que les personnes qui ont un conjoint cohabitant, d'autres sont réservées aux personnes qui ont un conjoint non cohabitant, d'autres encore à celles qui n'ont pas de conjoint (pour ne prendre que l'exemple de la situation de couple. Il en est de même selon la présence d'enfants dans le ménage, etc.). Le filtrage est automatique dans Capi.

Le questionnaire se décompose en 12 parties thématiques. En voici le sommaire général avec les principaux filtrages des parties. Bien d'autres questions sont filtrées à l'intérieur même des sections.

<b>0. FA : Fiche-adresse</b>	→ <b>Partie posée à tout le monde</b>
<b>1. MÉNAGE</b>	→ <b>Partie posée à tout le monde</b>
A. Composition du ménage	
B. Unité d'habitation	
C. Études depuis 2005	
<b>2. ENFANTS</b>	→ <b>Partie posée à certains</b>
A. Garde des enfants	→ À ceux qui ont des enfants de moins de 15 ans dans le ménage
B. Enfants non-cohabitants	→ À ceux qui ont des enfants non cohabitants
C. Beaux-enfants	→ À ceux qui ont un conjoint qui a déjà eu des enfants
D. Petits-enfants	→ À ceux qui ont des enfants de plus de 16 ans
<b>3. CONJOINTS</b>	→ <b>Partie posée à certains</b>
A. Conjoint actuel cohabitant	→ À ceux qui vivent avec un conjoint
B. Conjoint actuel non-cohabitant	→ À ceux qui ont un conjoint avec qui ils ne vivent pas
C. Intentions de former une union	→ À ceux qui n'ont pas de « relation amoureuse stable »
D. Histoire du couple depuis 2005	→ À ceux qui ont déjà vécu en couple sous le même toit pendant 3 mois de suite entre 2005 et 2008
<b>4. ORGANISATION DU MÉNAGE ET CARACTERISTIQUES DU COUPLE</b>	→ <b>Partie posée à ceux ayant un conjoint</b>
A. Organisation du ménage	→ À ceux qui ont un conjoint cohabitant
B. Prise de décisions	→ À ceux qui ont un conjoint cohabitant
C. Caractéristiques du couple	→ À ceux qui ont un conjoint cohabitant ou non cohabitant
<b>5. FÉCONDITÉ</b>	→ <b>Partie posée aux femmes de moins de 50 ans, aux hommes dont la conjointe a moins de 50 ans, aux hommes seuls de moins de 50 ans</b>
A. Grossesse en cours	→ À ceux qui attendent un enfant
B. Fertilité	→ À ceux qui n'attendent pas d'enfant
C. Intentions de fécondité	→ À toutes les personnes du champ « fécondité »

## **6. PARENTS**

→ **Partie posée à certains**

- A. Questions à ceux qui vivent avec leur père biologique, mais pas leur mère biologique
- B. Questions à ceux qui vivent avec leur mère biologique, mais pas leur père biologique
- C. Questions à ceux qui ne vivent avec aucun de leurs parents biologiques
- E. Fratrie, grands-parents en vie
- G. Intentions de quitter le foyer parental → À ceux qui vivent avec leurs parents

## **7. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

→ **Partie posée à tout le monde**

- A. Santé en général
- B. Entretien personnel
- C. Soutien psychologique
- E. Bien-être

## **8. GRILLE PROFESSIONNELLE ET D'ÉDUCATION** → **Partie posée à tout le monde**

- A. Recensement et datation des périodes d'activité, chômage, etc. depuis le 16<sup>e</sup> anniversaire
- B. Recensement des périodes de formation depuis le 16<sup>e</sup> anniversaire

## **9. ACTIVITÉ ET REVENUS DE L'ENQUÊTE**

→ **Partie posée à certains**

- A. Questions à ceux qui sont en congé de maternité ou parental
- B. Questions aux demandeurs d'emploi
- C. Questions aux étudiants
- D. Questions aux retraités
- E. Questions à ceux qui sont en congé maladie longue durée ou en incapacité permanente
- F. Questions à ceux qui restent au foyer
- G. Emploi précédent
- H. Questions à ceux qui travaillent ou sont en congé maternité / paternité / parental
- I. Activité complémentaire
- J. Revenus → À tout le monde

## **10. ACTIVITÉ ET REVENUS DU CONJOINT**

→ **Partie posée à ceux qui ont un conjoint  
cohabitant ou non selon la situation du cjt**

- A. Questions à ceux dont le conjoint est en congé de maternité ou parental
- B. Questions à ceux dont le conjoint est demandeur d'emploi
- C. Questions à ceux dont le conjoint est étudiant
- D. Questions à ceux dont le conjoint est retraité
- E. Questions à ceux dont le conjoint est en congé maladie longue durée ou en incapacité permanente
- F. Questions à ceux dont le conjoint reste au foyer
- G. Emploi précédent
- H. Questions à ceux dont le conjoint travaille ou est en congé maternité / paternité / parental
- I. Activité complémentaire
- J. Revenus

## **11. BIENS DU MÉNAGE, REVENUS ET HÉRITAGES** → **Partie posée à tout le monde**

- A. Biens du ménage et difficultés économiques
- B. Revenus provenant d'autres sources que l'emploi
- C. Revenus totaux du ménage
- D. Transferts d'argent, aides

## **12. VALEURS ET ATTITUDES**

→ **Partie posée à tout le monde**

## **13. FIN DE L'ENQUÊTE**

→ **Partie posée à tout le monde**

## Annexe 3 - Contacts

### Ined

Arnaud Régnier-Loilier (responsable de l'enquête Érfi)  
Institut national d'études démographiques  
133, boulevard Davout 75980 PARIS CEDEX 20 France  
Tél. 33 (0)1 56 06 20 71 • [arnaud.regnier-loilier@ined.fr](mailto:arnaud.regnier-loilier@ined.fr)

### Insee

Jean-Luc Dedenon (Chef projet organisation statistique)  
Institut national de la statistique et des études économiques  
15, rue du général Hulot 54042 NANCY CEDEX France  
Tél. 33 (0)3 83 91 85 28 • [jean-luc.dedenon@insee.fr](mailto:jean-luc.dedenon@insee.fr)

Odile Domptail (Pôle ENM lorraine)  
Institut national de la statistique et des études économiques  
15, rue du général Hulot 54042 NANCY CEDEX France  
Tél. 33 (0)3 83 91 86 47 • [odile.domptail@insee.fr](mailto:odile.domptail@insee.fr)

## Annexe 4 - Argumentaire

### **Quelques éléments pour essayer de convaincre les personnes...**

#### **1. ...de répondre à cette enquête**

##### *Rassurer sur la caractère anonyme de l'enquête*

- les coordonnées des personnes se sont pas rattachées au questionnaire (pas de lien entre les réponses et les coordonnées des personnes). L'adresse sert uniquement à se rendre chez les personnes afin de les interroger dans les meilleures conditions possibles ;
- la législation est très stricte à ce sujet. La CNIL (Commission National Informatique et Liberté) et le CNIS (Conseil National de l'Information Statistique), qui veillent au respect des libertés individuelles et de l'anonymat des personnes interrogées, ont estimé que l'ERFI satisfaisait à ces conditions ;
- l'ERFI a obtenu un label d'*intérêt général* et de *qualité statistique*.

##### *Préciser qu'il s'agit d'une étude scientifique et non d'un sondage*

- l'ERFI a obtenu un label d'*intérêt général* (cette enquête répond à un besoin pour la France) et de *qualité statistique* ;
- elle est mise en place par des organismes publics connus et reconnus : l'Ined et l'Insee ;
- elle est financée par des fonds publics :
  - le Ministère du Travail ;
  - le Ministère de la Santé ;
  - la Caisse nationale d'allocations familiales ;
- elle a lieu dans différents pays (Allemagne, Belgique, Autriche, Italie, Pologne, Russie, Hongrie, Géorgie, Japon, etc.).

##### *Rappeler qu'il s'agit d'objectifs concrets :*

- mieux connaître ses habitants, leur mode de vie, leurs difficultés est un outil indispensable aux pouvoirs publics pour la mise en œuvre de nouvelles mesures en faveur des familles, de l'enfance, des personnes âgées (par exemple) ;
- par ailleurs, le fait que la même enquête ait lieu dans d'autres pays permettra de comparer l'efficacité des différentes politiques familiales, de lutte contre le chômage, etc.

##### *Rappeler l'importance de pouvoir réinterroger les mêmes personnes 3 ans après*

- certaines informations, importantes pour comprendre ce qui se passe dans la vie des personnes, ne peuvent pas être obtenues en « rétrospectif » : revenu, opinions sur différents sujets, intention de faire telle ou telle chose il y a trois ans, etc. (on ne peut demander à une personne ce qu'elle pensait il y a 3 ans, son salaire d'alors, ou encore si elle avait l'intention de faire telle ou telle chose) ;
- réinterroger les personnes 3 ans après permet de connaître les obstacles qu'elles peuvent rencontrer au cours de leur vie et qui les empêchent de réaliser tel ou tel projet (par exemple, le souhait d'avoir un enfant en 2005 peut ne pas s'être réalisé en raison

de la perte d'emploi d'un des conjoints, d'une rupture d'union, etc. ; à l'inverse, la perte d'un emploi, une augmentation de salaire, la naissance d'un enfant, etc. peuvent conduire à déménager alors que l'on n'en avait pas l'intention).

- même si les personnes disent que rien ne s'est produit dans leur vie familiale, il importe de pouvoir interroger toutes les personnes déjà interviewées en 2005 : tous les cas nous intéressent (il est important de pouvoir comparer les situations où rien n'a changé à celles où beaucoup d'événements se sont produits) ; en outre, il faut que la population enquêtée reste représentative de celle interrogée en 2005 en termes de sexe, d'âge, de situation professionnelle.

### *Quelques questions que l'on se pose*

Il s'agit de décrire les situations familiales dans toute leur diversité et, notamment, les relations qu'on entretient avec ses parents, enfants, petits-enfants et beaux-enfants.

- *Pourquoi vit-on seul ou en couple, avec ou sans ses parents ?*

Est-ce une question d'âge, de situation professionnelle ?

Est-ce un choix ou une contrainte ?

- *Qu'est-ce qui encourage ou décourage d'avoir ou d'adopter des enfants ?*

La situation de couple, les contraintes matérielles et financières, les possibilités de garde, les aides publiques ?

- *Quelle est l'importance et l'évolution de l'entraide familiale ?*

Est-elle liée à l'allongement de la durée de vie, aux difficultés des jeunes à s'installer (emploi, logement, etc.), aux contraintes de revenu, à la distance géographique ?

- *Les femmes et les hommes sont-ils impliqués de la même manière dans la vie familiale, domestique, professionnelle, dans l'entraide aux parents ?*

## **2. ... d'accepter d'être réinterrogé en 2011 (fiche de suivi)**

### *Pourquoi cette fiche ?*

ERFI est une enquête panel en 2 ou 3 interrogations : 2005, 2008 et 2011 ;

Les adresses sont dissociées des réponses, ceci expliquant pourquoi il convient de remplir cette fiche ;

La signature de la fiche de signifie en rien un engagement de la part du répondant mais indique juste aux autorités statistiques que la personne a accepté qu'on reprenne contact avec elle et donc que l'on conserve jusqu'en 2011 ses coordonnées, sans que cela ne représente un engagement de sa part.

### *Argumentaire pour convaincre le répondant d'accepter le suivi*

L'enquêteur pourra essayer de convaincre le répondant d'accepter d'être contacté de nouveau dans trois ans en utilisant les arguments suivants :

- Il s'agira de la troisième et dernière fois (pas de quatrième vague).

- Le questionnaire sera plus court que celui de 2008 et d'un esprit similaire (pour faire le point).

- L'accord que le répondant donne au moment de l'entretien n'est pas un engagement : il nous autorise simplement à reprendre contact avec lui dans trois ans pour lui demander s'il accepterait alors de répondre de nouveau à un questionnaire.





